



# L'emploi en Languedoc-Roussillon

Etude réalisée par **Asterès**, sous la direction de **Nicolas BOUZOU**,  
pour l'**Ordre des Experts-Comptables** de la Région de Montpellier et  
présentée le 26 Janvier 2012 au domaine de Verchant.

éco  
zoom



Je suis fière de vous présenter ici, au nom de l'ensemble des Experts-Comptables de la région, notre seconde étude sur l'économie régionale. Depuis 2009, nous travaillons avec Nicolas BOUZOU, économiste et directeur d'Asterès, sur les faiblesses, mais aussi les forces, de notre région dans le domaine économique.

La première étude de février 2010 dressait un constat sur la compétitivité du Languedoc-Roussillon et préconisait quatre actions qui pouvaient être mises en place à plus ou moins long terme.

Certaines de ces propositions ont été développées par le Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables.

Dans un premier temps, nous avons créé **Ecozoom**, le Baromètre de l'économie régionale, dont le 3<sup>ème</sup> numéro vient de paraître. Cet outil semestriel, concis et alimenté par des données fournies en temps réel par nos confrères permet d'avoir une vision globale de la compétitivité, du financement et de l'emploi dans notre région.

Deuxième action : la mise en place, en partenariat avec l'IGPDE, entité du Ministère des Finances, d'un tout nouveau cursus de formation de haut niveau, le CHEDE'ec, que nous avons proposé aux chefs d'entreprise de la région. Un cycle court de 7 jours sur 6 mois, réunissant chefs d'entreprise, agents de l'Etat et des collectivités, pour débattre et échanger concrètement, avec des intervenants d'envergure, sur les questions de développement économique.

C'est une nouvelle fois pour être utile et concret que nous mettons notre indépendance, notre expérience, et celles de Nicolas BOUZOU, au service de l'emploi et de la situation complexe dans laquelle se trouve actuellement notre territoire.

Il est apparu indispensable de poser un diagnostic et de faire des propositions, soit pour renforcer certaines convictions ou politiques actuelles, soit pour ouvrir de nouvelles pistes. Il nous appartient aujourd'hui d'en débattre pour accentuer les effets bénéfiques des mesures et actions concrètes et opérationnelles en faveur de l'emploi.

**Catherine DUMONT**

Présidente de l'Ordre des Experts-Comptables  
de la région de Montpellier

La présente étude a été réalisée par le cabinet ASTERES, et notamment par Juliette HUBERT, Responsable des Etudes Territoriales, sous la direction de Nicolas BOUZOU.



Asterès

**Nicolas BOUZOU** est économiste, directeur et fondateur du cabinet

Asterès (société de conseil auprès des secteurs public et privé). Il est membre du

Conseil d'Analyse de la Société auprès du Premier Ministre et directeur d'études

au sein du MBA Law & Management de l'Université Paris II Assas. Il est également

chroniqueur dans la Matinale de Canal Plus, en direct chaque jour. Ses derniers ouvrages sont Le

Chagrin des Classes Moyennes, Lattès, 2011 et La Politique de la jeunesse (co-écrit avec Luc Ferry),

Odile Jacob, 2011.

#### Contacts Asterès

Nicolas BOUZOU, [nbouzou@asteres.fr](mailto:nbouzou@asteres.fr)

Juliette HUBERT, [jhubert@asteres.fr](mailto:jhubert@asteres.fr)

Tél : 01 48 85 23 60

7, rue du Chemin Vert

94 100 Saint-Maur-des-Fossés

# Table des matières

---

<b>I. Synthèse</b>	5
<b>II. Emploi et chômage en Languedoc-Roussillon : un modèle atypique</b>	7
1) Le cadre économique d'ensemble	7
2) L'évolution de l'emploi	9
3) Le chômage et ses causes	12
<b>III. Comment résorber le chômage en Languedoc-Roussillon ?</b>	16
1) Le cadre national	16
2) Les préconisations de politique régionale	17
<b>Annexe : Portraits de territoires</b>	22
1) Les départements	22
2) Les principaux bassins d'emploi	29

## I. Synthèse

La région Languedoc-Roussillon est confrontée à un **problème de chômage de masse structurel**. Le taux de chômage a constamment été supérieur à 10% de la population active au cours des vingt dernières années et il a toujours été supérieur d'au moins 3 points au taux national. Ce chômage de masse entretient l'idée d'une région peu dynamique économiquement. L'évolution de l'emploi donne pourtant une impression plus nuancée.

- La croissance de l'emploi a été forte jusqu'en 2007, nettement supérieure en tout cas à ce qu'a pu connaître le reste du pays.
- La **récession** de 2008-2009 a été d'une ampleur limitée dans la région. Mais au vu des données d'emplois de la fin de l'année 2011, elle **a cassé une dynamique**. Aujourd'hui la croissance de l'emploi est faible en Languedoc-Roussillon, et désormais en ligne avec la croissance française.

Si l'on exclut la période récente, le fort taux de chômage de la région s'explique donc non par des créations d'emplois faibles, mais par l'augmentation de la population active. Cette augmentation de la population est due aux migrations, elles-mêmes générées par la bonne tenue relative de l'emploi.

### Des causes nationales

Pour comprendre l'évolution de l'économie régionale, il faut avoir en tête le contexte national. Au cours des années 2000 la France a été confrontée à un fort mouvement de **désindustrialisation**. Le Languedoc-Roussillon est resté à l'écart de ce mouvement, car l'industrie est très peu présente sur son territoire. Son économie a au contraire été portée par le développement du tourisme - et aussi par l'afflux de migrants retraités. Les créations d'emplois ont donc été fortes dans les secteurs liés aux besoins des habitants et des touristes (BTP, commerce, services). Elles ont aussi été importantes dans le secteur public (en partie pour accompagner l'augmentation de la population).

Mais **cette bonne tenue relative de l'emploi au niveau local a généré des migrations d'actifs (moins connues que les migrations de retraités mais tout aussi fortes dans la région)**. Les difficultés des autres régions et notamment du tiers nord-est de la France se sont donc reportées sur la région, dans la mesure où les migrations ont empêché le taux de chômage de baisser.

### Des particularités régionales

Dans la région, les migrations sont amplifiées par le caractère très saisonnier de l'activité : les saisons touristiques attirent de nouveaux actifs, qui sont ensuite susceptibles de s'installer en Languedoc-Roussillon au terme de leur contrat. **Le Languedoc-Roussillon est sans conteste la région française dont l'économie est la plus saisonnière** et cela pour plusieurs raisons :

- son économie repose très largement sur le tourisme ;
- le tourisme est particulièrement saisonnier en Languedoc-Roussillon car l'hébergement de plein air prédomine. Juillet et août génèrent ainsi 65% des nuitées (hôtels et campings) contre 47% en Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- l'agriculture et l'agroalimentaire constituent sa deuxième spécialisation, or la saisonnalité de l'agriculture est proche de celle du tourisme.

Désormais, les créations d'emplois sont moins fortes, car le BTP et l'immobilier restent

déprimés. L'emploi public n'est plus appelé à croître, du fait de la crise des finances publiques. Croissance limitée de l'emploi, persistance des migrations d'actifs : le taux de chômage est reparti à la hausse dès la fin 2010.

**Comment  
lutter contre  
le chômage  
aujourd'hui  
dans la région ?**

Pour lutter contre le chômage aujourd'hui, il faut à la fois :

- rehausser le potentiel de croissance de la région et les créations d'emplois ;
- limiter les migrations qui tendent à engorger le marché du travail.

Le caractère très saisonnier de l'économie régionale est tout à fait atypique et source de difficultés pour la région et ses habitants. Pour réduire les migrations d'actifs, il faut veiller à rendre **l'économie moins saisonnière**. Pour ce faire, l'économie régionale doit :

- se diversifier ;
- monter en gamme, car un secteur touristique plus haut-de-gamme (reposant davantage sur l'hôtellerie) sera susceptible de générer de l'activité toute l'année.

La montée en gamme du tourisme suppose une **amélioration de l'offre d'hébergement** mais aussi des actions plus globales qui nécessitent l'intervention des pouvoirs publics : mise en valeur de certains sites, politique d'urbanisme qualitative, restructuration de l'offre de meublés. Elle suppose aussi un effort accru en matière de formation. La France manque aujourd'hui d'une **offre d'enseignement d'excellence dans le domaine du tourisme**, qui est pourtant l'un des secteurs les plus compétitifs de son économie. La région Languedoc-Roussillon pourrait jouer un rôle pilote en la matière.

En complément, il est possible de limiter le recours à une main d'œuvre extérieure à la région en encourageant la **professionnalisation des saisonniers**. Les saisonniers professionnels cumulent plusieurs contrats pour allonger autant que possible leur période d'activité. C'est ce type de travail saisonnier qu'il faut encourager, plutôt que l'afflux ponctuel de main d'œuvre extérieure.

**Une montée  
en gamme  
nécessaire**

Les leviers qui permettront de rehausser le potentiel de croissance de l'économie régionale ne sont pas différents de ceux qui doivent rendre l'économie moins saisonnière. La **montée en gamme** est au cœur de toute politique de croissance. Les difficultés de la région, et du pays dans son ensemble, proviennent d'une compétitivité dégradée, c'est-à-dire, de façon schématique, d'un mauvais rapport qualité-prix (les prix étant déterminés par les coûts, eux-mêmes liés aux coûts du travail, à la fiscalité, aux contraintes réglementaires...). Au niveau régional, il n'est guère possible d'agir sur les coûts. Mais des politiques visant une amélioration de la qualité sont possibles.

Cette montée en gamme est un impératif économique **tant dans le domaine du tourisme que dans celui de l'agroalimentaire**. Aujourd'hui la région commercialise encore trop de produits agricoles bruts, et les produits transformés qu'elle élabore ne sont pas à forte valeur ajoutée. La montée en gamme de l'agroalimentaire peut être encouragée par la Région sur le modèle plus général des politiques d'encouragement à l'innovation, c'est-à-dire par des aides aux investissements mais aussi par des projets collaboratifs entre entreprises et centres de recherche.

Enfin, les questions de coûts du travail et de taux de change, qui sont posées au plan national, ont aussi un impact sur la compétitivité de la région. Le redressement de l'économie régionale et de la compétitivité du territoire est, dans ce sens, indissociable de celui de l'économie nationale.

## II. Emploi et chômage en Languedoc-Roussillon : un modèle atypique

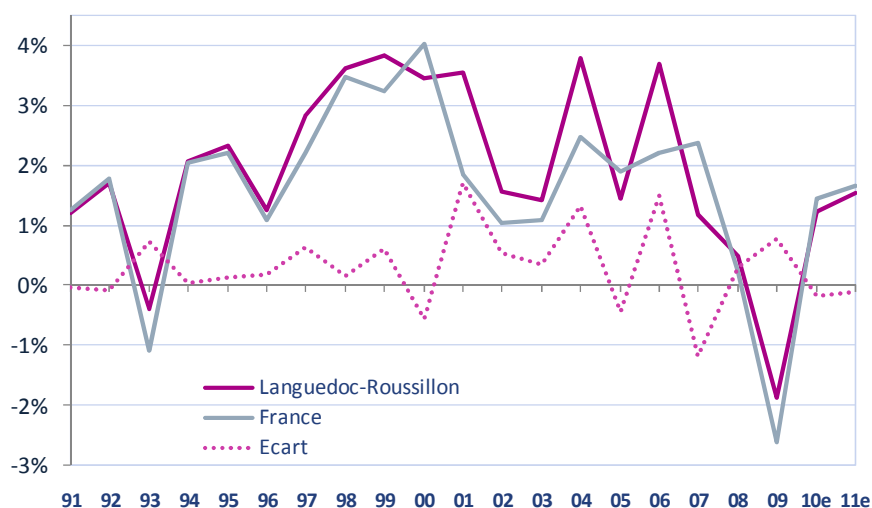
### 1) Le cadre économique d'ensemble

Le Languedoc-Roussillon a longtemps bénéficié d'une croissance économique un peu plus soutenue que la croissance nationale, mais ce surcroît de croissance n'existe plus aujourd'hui.

Dans les années 1990, la région évoluait comme la France dans son ensemble : son taux de croissance était d'année en année égale au taux français à moins d'un demi-point près. **Au cours de la première moitié des années 2000, la France est entrée dans un processus de désindustrialisation accélérée** qui lui a coûté environ un point de croissance par an. Peu industriel, le **Languedoc-Roussillon a été épargné** par ce processus. Il a aussi bénéficié de l'essor du tourisme, un domaine d'activité qui est apparu comme l'un des plus résistants en France dans les années 2000. Son taux de croissance annuel moyen s'est ainsi établi à 2,6% entre 2000 et 2006, contre 1,8% pour la France.

Mais pendant cette même période se sont mises en place les conditions d'un retournement qui s'est initié dès 2007 : la bonne tenue *relative* de l'emploi a entraîné des migrations d'actifs, encore renforcées par les migrations de retraités. Ces migrations ont généré des besoins de logements et d'infrastructures. Le bâtiment et les travaux publics ont donc pris une place croissante dans l'économie régionale. Mais le marché immobilier a connu un affaissement de nature cyclique dès 2007. La région en a été très affectée et son taux de croissance (+1,2% cette année-là) est tombé sous le taux de croissance national (+2,4%).

Croissance du PIB



Source : INSEE (estimations 2010-2011 Asterès)

Ce sont encore les difficultés du BTP qui expliquent le recul de l'activité en 2009 (presque aussi fort qu'au niveau national alors que la faible exposition de la région à l'industrie aurait dû la préserver). En 2010-2011, le Languedoc-Roussillon s'est trouvé dans une situation nouvelle : selon nos estimations, sa croissance a été un peu *inférieure* à la croissance nationale, autrement dit, la reprise a été très timide dans la région, car encore plus faible que dans l'ensemble du pays. C'est pourquoi les créations d'emplois sont devenues insuffisantes pour faire reculer le taux de chômage (voir à ce sujet, le baromètre Ecozoom n° 3, janvier 2012).

Cette situation risque-t-elle de durer ? Oui, car au-delà du retournement cyclique du marché du BTP, **la récession a marqué une rupture pour la région** :

- La crise des dettes souveraines est une conséquence de la récession. Le recul de l'activité et les plans de relance se sont conjugués pour propulser l'endettement à un niveau jugé non soutenable par les créanciers de pays de la zone euro.
- Or la **croissance du Languedoc-Roussillon était en partie alimentée par l'endettement public**. C'est l'endettement qui a permis à la région de réaliser les infrastructures rendues nécessaires par les migrations, infrastructures qui ont-elles-mêmes alimenté la croissance. Bien que le Conseil régional soit modérément endetté<sup>1</sup>, les investissements réalisés dans la région par l'Etat, les collectivités locales, les hôpitaux, les offices HLM... risquent d'être plus limités à l'avenir (sur cette remise en cause du modèle économique de la région, voir le baromètre Ecozoom n°2, septembre 2011).

Au cours des années 2010, la région continuera cependant d'être épargnée par le mouvement de désindustrialisation qui pénalise durement les régions plus industrielles du Nord et de l'Est. *In fine*, **la croissance de la région devrait être très proche de la croissance nationale dans les années à venir** (les années 2010 ressemblant donc en cela aux années 1990).

Notons enfin que l'année 2012 se place sous le signe d'une double incertitude :

- **Une nouvelle récession est possible**. Ses effets seraient en principe un peu amortis en Languedoc-Roussillon, dans la mesure où l'industrie est plus exposée que les services en cas de retournement conjoncturel.
- Mais dans le même temps, une remontée des taux et un retrait des mesures publiques de soutien au secteur pourraient amener **un nouveau repli de l'immobilier et du BTP**, ce qui aurait un fort impact sur la région.

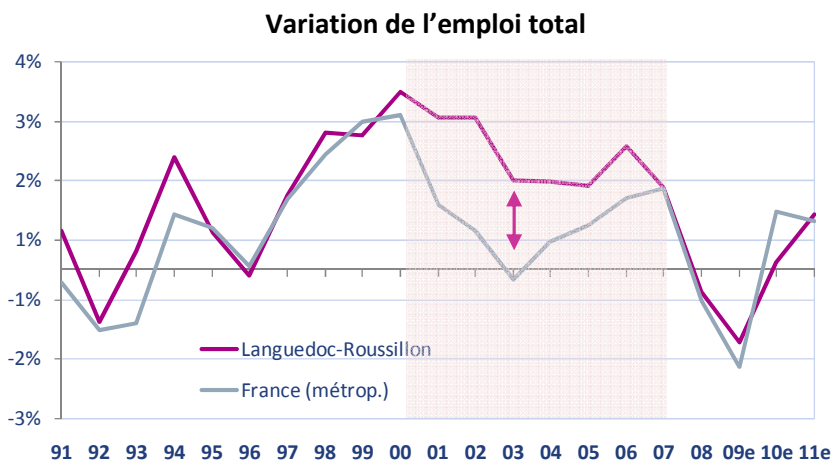
---

<sup>1</sup> 493 millions d'euros en 2009 soit 192 euros par habitant, contre 230 euros par habitant pour l'ensemble des Régions de métropole hors Ile-de-France et Corse (source : Ministère de l'Economie et des Finances).



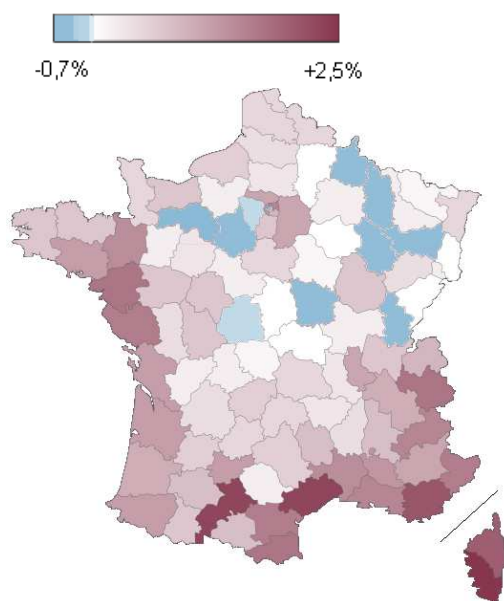
## 2) L'évolution de l'emploi

L'emploi a longtemps été dynamique dans la région. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.



Source : Insee (estimations 2009-2011 Asterès)

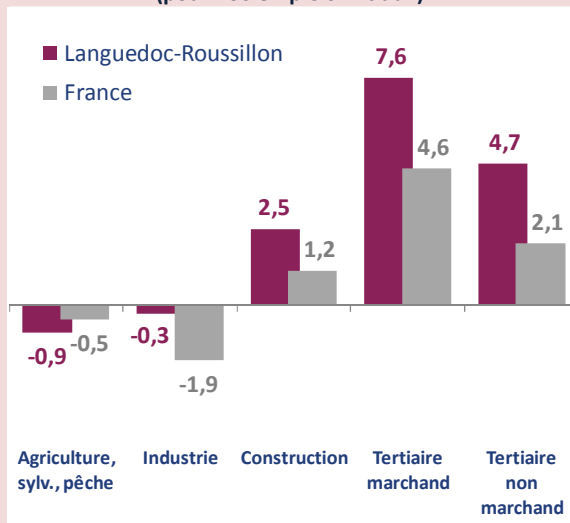
Croissance annuelle moyenne de l'emploi total entre 2000 et 2007



Source : INSEE (Estimations Annuelles d'Emploi)

- **Entre 2000 et 2007, le Languedoc-Roussillon est parvenu à créer beaucoup plus d'emplois que la moyenne nationale.**
  - Sur cette période, l'emploi a progressé de 1,9% par an dans la région, contre seulement 0,8% pour l'ensemble de la France.
  - Cette performance s'expliquait par un surcroît de croissance de près de 1 point par an sur la période. La croissance de la région s'expliquait avant tout par la quasi absence de l'industrie et donc l'absence de phénomène de désindustrialisation. L'activité était portée par les activités de services et par la construction.
  - La croissance de l'emploi a été particulièrement forte dans l'Hérault, les emplois de services se développant avant tout dans les agglomérations. Avec une croissance de l'emploi de +2,3% par an entre 2000 et 2007, l'Hérault a réalisé à cette époque la meilleure performance départementale après la Haute-Corse.
- Mais depuis 2008, **le marché de l'emploi languedocien-roussillonnais** évolue presque en ligne avec la **moyenne nationale**. La construction a cessé d'être un atout : cette branche détruit des emplois depuis 2008. Le Languedoc-Roussillon reste relativement épargné par les difficultés de l'industrie, mais les créations d'emplois sont beaucoup moins vigoureuses que par le passé dans les services.

### Emplois créés entre 2000 et 2007 (pour 100 emplois initiaux)



Source : Asterès d'après Estimation Annuelle d'Emploi (INSEE).  
Champ : emploi total. France métropolitaine.

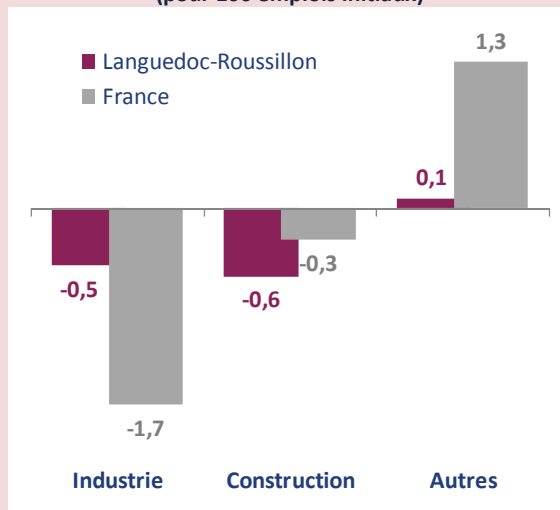
Entre 2000 et 2007, l'emploi a progressé de 14% en Languedoc-Roussillon et de 5% en France métropolitaine.

Autrement dit, si la région avait compté 100 emplois en 2000, sept ans plus tard elle en aurait compté 114, grâce à :

- 7,5 créations d'emplois dans le tertiaire marchand,
- 5 nouveaux emplois dans le tertiaire non marchand (administrations, associations...),
- 2,5 nouveaux emplois dans la construction.

Sur cette période, la région se distingue donc à la fois par un fort dynamisme des services et une moindre exposition à la crise de l'industrie.

### Emplois créés entre fin 2007 et le deuxième trimestre 2011 (pour 100 emplois initiaux)



Source : Asterès d'après INSEE / URSSAF (Languedoc-Roussillon) et INSEE (France).  
Champ : emploi salarié privé (hors agriculture). France entière.

Entre fin 2007 et la mi-2011, l'emploi (salarié, ci-contre) a évolué, globalement, de façon similaire en Languedoc-Roussillon et en France : il a reculé d'environ 1% tant dans la région qu'à l'échelle nationale.

Mais l'origine sectorielle de cette évolution est assez différente.

A l'échelle du pays, le recul de l'emploi industriel est à peu près compensé par une progression de l'emploi tertiaire.

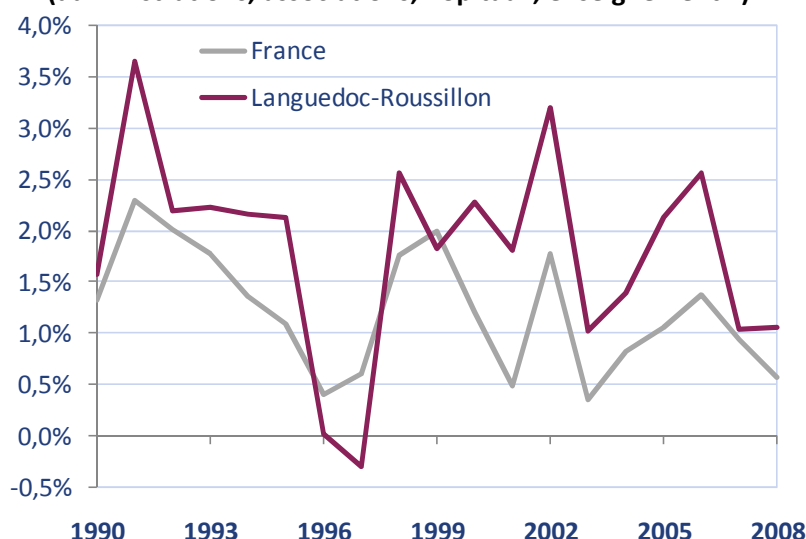
Dans la région, les pertes d'emploi dans l'industrie sont peu nombreuses (comme d'habitude et simplement parce que l'industrie est peu présente). Mais **les services ne créent presque plus d'emplois.**

En définitive, la région a bénéficié pendant dix ans de **deux moteurs très puissants : la construction et les services. Ces moteurs étaient eux-mêmes liés aux migrations (de retraités mais aussi d'actifs) et à l'essor du tourisme.** Le Languedoc-Roussillon est ainsi devenu une économie presque purement résidentielle. La progression des services et de la construction a longtemps été supérieure à ce qui pouvait être observé dans d'autres régions. Mais cette période s'est achevée, et ces deux moteurs sont aujourd'hui en panne.

- Les activités de services les plus dynamiques (hors services non marchands) étaient le **commerce de gros, l'informatique (programmation, conseil...), les activités immobilières, le transport routier et la restauration.** Ces secteurs ont créé 2 500 emplois<sup>2</sup> par an jusqu'en 2007. Après une perte de 200 emplois en 2008-2009, ces secteurs ont renoué avec la croissance en 2010 mais sans retrouver le rythme de créations passé (1 500). Ce sont les services informatiques et l'immobilier qui ont connu le repli le plus fort.
- Les services non marchands ont aussi connu une progression très forte tout au long des années 2000 (voir graphique ci-dessous). Les activités non marchandes ont créé plus de 5 500 emplois nets chaque année jusqu'en 2008. Le rythme de croissance a constamment été supérieur à ce qu'il était dans l'ensemble du pays. L'afflux de nouveaux résidents constituent un élément d'explication : il s'est accompagné d'un certain développement des services publics.

Les créations nettes d'emplois dans le tertiaire non marchand se sont très probablement poursuivies en 2009 sous l'effet du plan de relance. Mais elles ont certainement ralenti en 2010 et 2011, et devraient être nulles à l'avenir en raison de la dégradation des finances publiques.

**Evolution de l'emploi dans le secteur tertiaire non marchand (administrations, associations, hôpitaux, enseignement...)**

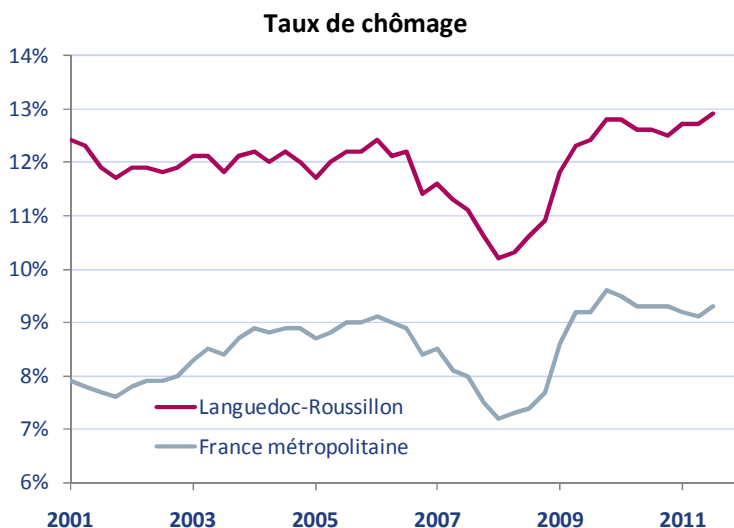


Source : INSEE (estimations annuelles d'emploi, 2008 dernière année disponible)

<sup>2</sup> Emplois salariés, source : Pôle emploi. Créations d'emplois agrégées pour les cinq secteurs cités.

### 3) Le chômage et ses causes

L'affaiblissement des moteurs qui avaient porté l'emploi jusqu'en 2007 dans la région (construction, services) a une conséquence directe sur le chômage : celui-ci n'a pas reflué pendant les deux années de faible reprise qu'ont été 2010 et 2011. Il est au contraire reparti à la hausse dès le premier trimestre 2011. Les créations d'emplois sont devenues insuffisantes pour faire reculer le taux de chômage (voir à ce sujet Ecozoom n°3, janvier 2012).

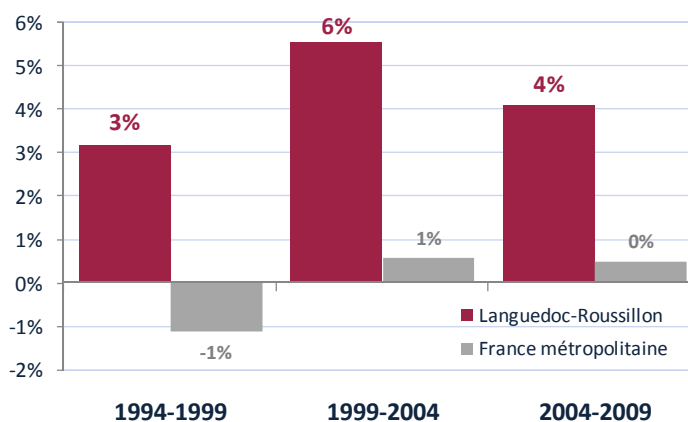


Source : INSEE

Là encore, la récession aura marqué une rupture. Car entre fin 2000 et fin 2007, le taux de chômage du Languedoc-Roussillon avait diminué bien plus nettement que le taux de chômage national (certes, il partait de haut). Il avait baissé de 2,2 points sur cette période contre -0,6 points pour l'ensemble de la France.

La baisse s'est surtout concentrée sur les années 2006-2007, car à cette date, les migrations qui avaient considérablement gonflé la population active au cours des années précédentes ont commencé à se tasser. Entre 2008 et 2011, **les flux migratoires se sont stabilisés mais sans cesser. Ils sont désormais trop élevés pour une région qui crée désormais très peu d'emplois.**

**Migrations des 15-59 ans**  
(en % des personnes de cette tranche d'âge résidant dans le territoire en début de période)



Source : Asterès d'après INSEE (données de population par âge quinquennal)

Les migrations d'actifs sont une question clef pour comprendre l'évolution du chômage dans la région. Ce sont bien elles qui expliquent l'accroissement de la population active : l'augmentation du taux d'activité des femmes et les effets liés à la pyramide des âges jouent un rôle secondaire.

Les migrations ont été et sont encore fortes. Mais **par le passé elles n'étaient pas si excessives** au regard de l'emploi créé. En revanche, elles le sont clairement aujourd'hui car elles tardent à s'adapter à la nouvelle donne de l'emploi.

- Dans **les années 1980 et 1990, pour chaque emploi créé, la région a vu affluer deux nouveaux actifs**. Il faut noter que le rapport entre nouveaux emplois et nouveaux actifs a été identique (soit 2 pour 1) pour la France dans son ensemble sur cette période, mais sur des bases beaucoup plus faibles. Les nouveaux actifs étant beaucoup plus nombreux en Languedoc-Roussillon par rapport aux actifs de départ, le taux de chômage a progressé beaucoup plus vite dans la région au fil des années 1980 et 1990.
- Dans les années 2000 cette fois, **tant la région que la France créent 1,1 emplois pour chaque nouvel actif**. Le taux de chômage du Languedoc-Roussillon reflue alors plus vite que le taux de chômage national (les mouvements sont toujours amplifiés dans la région). Mais cette période d'amélioration est trop brève pour que la région parvienne à sortir de sa situation de chômage de masse.
- A partir de 2007, la région perd le surcroît de dynamisme économique qui était le sien par le passé. Les migrations tardent à se tasser, et le taux de chômage régional repart à la hausse. Actuellement, on peut donc estimer que **les migrations, qui se poursuivent, sont trop importantes par rapport au nombre d'emplois créés**.

Plusieurs explications peuvent être envisagées pour expliquer l'ampleur des migrations vers la région : le Languedoc-Roussillon « attirerait des chômeurs » ou au contraire rechercherait ailleurs des compétences peu répandues localement. Il nous semble que par ses spécificités climatiques et surtout économiques, la région attire des migrants qui peuvent être temporairement en emploi quand ils la rejoignent mais se retrouvent rapidement au chômage ensuite.

D'après nos estimations, effectuées sur la période 2002-2007, **un tiers des actifs migrants sont chômeurs ou le deviennent peu après leur arrivée**. Le Languedoc-Roussillon est d'ailleurs **la région française qui attire le plus de chômeurs**. En 2007, 20% des actifs arrivés depuis 2002 étaient au chômage, soit le taux le plus élevé de toutes les régions de France métropolitaine.

### Les migrations de chômeurs

Part des actifs au chômage en 2007 parmi les nouveaux résidents



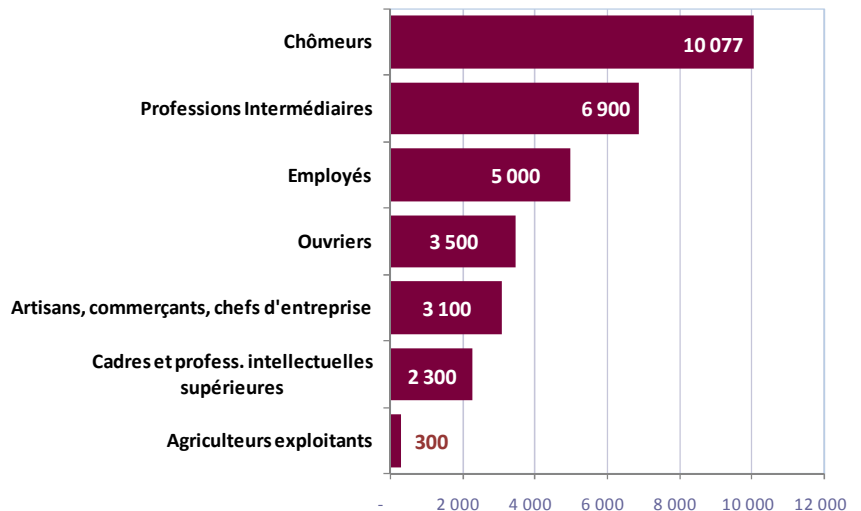
Source : INSEE. Résidents ayant rejoint la région entre 2002 et 2007.

- Ces migrants au chômage ont souvent rejoint la région pour y occuper un **emploi saisonnier**. Au terme de la saison, ils sont restés dans la région et y cherchent du travail. Si cet impact du travail saisonnier est aussi fort, c'est parce que **de toutes les régions de France, le Languedoc-Roussillon est celle dont l'activité est la plus saisonnière**. La fréquentation touristique est très concentrée sur les mois de juillet et août en raison de l'importance de l'hôtellerie de plein-air. La saisonnalité de l'agriculture vient se conjuguer à celle du tourisme pour renforcer le phénomène.
- Les migrants au chômage sont aussi les **conjointes** (ou les enfants) d'un migrant qui lui, occupe un emploi.

En ce qui concerne les actifs en emploi, le gros des migrations est le fait de **professions dont le niveau de qualifications est intermédiaire**. Entre 2002 et 2007, seuls 2 300 cadres et professions intellectuelles supérieures ont rejoint la région. En outre, il s'agissait pour l'essentiel de cadres de la fonction publique (1 600 personnes).

### Le profil des actifs migrants

Solde migratoire des actifs par catégorie socioprofessionnelle (2002-2007)

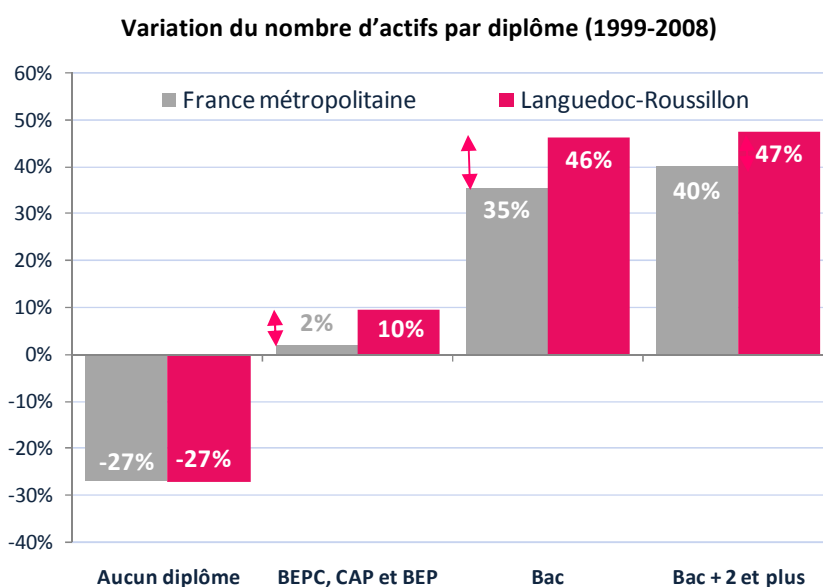


Situation par rapport à l'emploi en 2007  
Source : Asterès d'après INSEE

Lecture : sur les 31 177 actifs ayant rejoint la région entre 2002 et 2007 (nets des départs), 10 077 personnes étaient au chômage en 2007. 6 900 occupaient un emploi classé comme profession intermédiaire.

**Les migrations sont largement le fait de diplômés dont le niveau d'études est intermédiaire, situé entre le BEPC et le Bac.** Ces profils sont ceux qui sont requis par l'hôtellerie, la restauration, le commerce, les services aux particuliers, dont l'essor est lié au tourisme ainsi qu'à l'afflux de retraités.

Bien sûr, la région attire également des **diplômés de l'enseignement supérieur** (leur progression est d'ailleurs surtout à mettre en lien avec les migrations de **cadres de la fonction publique**). Mais la part des diplômés de l'enseignement supérieur reste un peu plus faible dans la région que dans l'ensemble du pays, du fait de l'afflux régulier d'actifs moins diplômés.



Source : Asterès d'après INSEE (recensements)

**Les migrants qui rejoignent la région ne présentent donc pas un profil très qualifié.** Les migrations ne sont qu'occasionnellement générées par un manque de compétences dans la région.

**L'attractivité résidentielle** de la région, liée à son climat et son caractère côtier, alliée à des prix immobiliers moins élevés que ceux de Provence-Alpes-Côte d'Azur jouent certainement un rôle dans les migrations et notamment dans la décision de **rejoindre la région même au prix d'une période de chômage pour l'un des conjoints migrants.**

### III. Comment résorber le chômage en Languedoc-Roussillon ?

#### 1) Le cadre national

Avant toute action régionale, il faut avoir en tête le constat suivant : **le chômage en Languedoc-Roussillon est en grande partie lié aux migrations d'actifs**. Or ces migrations s'expliquent en large part par les difficultés économiques que connaît bon nombre de régions françaises, notamment celles du Nord et de l'Est.

Par le passé, la persistance d'un taux de chômage élevé a pu parfois masquer aux habitants de la région eux-mêmes le relatif dynamisme de l'économie régionale. Les créations d'emplois dans la région, survenues alors que la Bourgogne, la Picardie, l'Alsace, la Lorraine perdaient des dizaines de milliers d'emplois, ont provoqué des migrations qui ont pratiquement annulé l'effet que cette embellie de l'emploi aurait dû avoir sur le chômage.

Aujourd'hui les créations d'emplois sont moins fortes, mais quand bien même elles le seraient encore, **la région ne serait à même de combattre le chômage qu'à la condition que la situation économique des régions du Nord et de l'Est de la France s'améliore**. En ce sens, le Languedoc-Roussillon n'échappe pas totalement à la crise de désindustrialisation que traverse la France.

Pour combattre le chômage en Languedoc-Roussillon, il faut donc restaurer la compétitivité de l'industrie française, de façon à ralentir les migrations des régions les plus industrielles, en crise, vers les régions les moins industrielles. Restaurer la compétitivité de l'industrie française revient à **améliorer le rapport qualité-prix des produits français**, ce qui passe par :

- Un effort de **montée en gamme et d'innovation** (déjà engagé tant au niveau national que régional) ;
- Une **réduction du coût du travail**, qui peut être réalisée par différents moyens (réduction des charges sociales et hausse simultanée de la TVA, rehaussement de la durée du travail) de façon à restaurer la compétitivité du pays par rapport au pays compétitifs de la zone euro c'est-à-dire principalement l'Allemagne ;
- Une **politique monétaire permettant à l'euro de se déprécier** par rapport au dollar, de façon à améliorer la compétitivité-prix du pays.

Ces politiques sont aussi celles qui permettront de rehausser la compétitivité de la région, bien qu'elle compte très peu de sites industriels. Les deux secteurs clefs pour le Languedoc-Roussillon que sont **le tourisme et les industries agroalimentaires** sont soumis à une concurrence mondiale croissante et gagneront à voir leur rapport qualité-prix s'améliorer.



## 2) Les préconisations de politique régionale

Les institutions régionales disposent également de leviers d'actions. Face au ralentissement des créations d'emplois, leur but doit être double aujourd'hui :

- Stimuler **la croissance de l'économie régionale** et sa capacité à créer des emplois ;
- Veiller à ce que les créations d'emplois bénéficient aux résidents et à ce que les **migrations ne soient pas excessives** au regard des créations d'emplois.

Les recommandations que nous avons formulées en janvier 2010 (cf l'étude "Pour une région Languedoc-Roussillon plus compétitive", disponible sur le site [www.ecozoom.fr](http://www.ecozoom.fr)) restent d'actualité. La petite taille des entreprises reste un frein à la croissance dans la région, dans la mesure où ces petites entreprises disposent d'une capacité limitée à innover et à investir. Rappelons que nous proposons alors de développer le capital-investissement régional, d'accroître la R&D privée, de concevoir un *welcome package* pour les entreprises étrangères et de développer la formation à destination des dirigeants de PME. Cette dernière proposition vient de se concrétiser à l'initiative de l'Ordre des Experts-Comptables de la région au travers du CHEDE'ec, un Cycle court de formation de haut niveau à destination des chefs d'entreprise de la région et d'agents de l'Etat et de collectivités territoriales impliqués dans le développement économique.

Nous proposons aujourd'hui de mettre l'accent sur deux axes :

- **La montée en gamme** des deux principaux secteurs d'activité régionaux que sont le tourisme et les industries agroalimentaires.
- La **lutte contre la saisonnalité de l'emploi**, car cette saisonnalité crée un « appel d'air » permanent et alimente les flux migratoires.

### Accélérer la montée en gamme du tourisme et de l'agroalimentaire

Les acteurs régionaux (tant privés que publics) ont conscience de la nécessité d'évoluer vers une offre plus qualitative afin de se démarquer de la concurrence à bas coût de main d'œuvre. Cette montée en gamme doit être accentuée et accélérée.

#### Le tourisme

La montée en gamme du tourisme consiste à évoluer **vers une offre plus qualitative** : augmentation du parc hôtelier 4 et 5 étoiles, évolution de l'offre de campings et du parc locatif. L'évolution de l'offre est nécessairement lente et progressive dans la mesure où elle suppose des **investissements immobiliers** afin d'améliorer le parc hôtelier et de logements locatifs, dont l'essentiel est encore aujourd'hui issu du tourisme de masse des années 1960 et 1970. La montée en gamme passe aussi par un **effort de formation et de professionnalisation** des salariés et entrepreneurs du secteur.

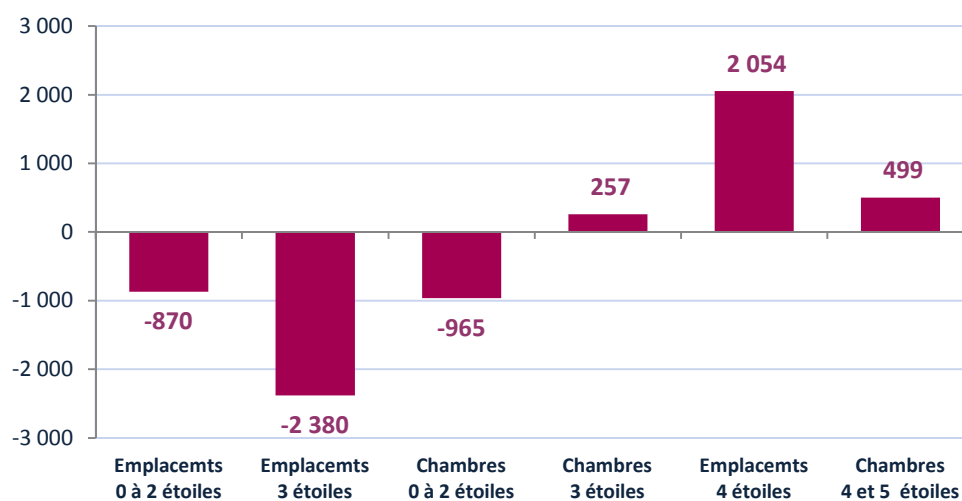
La Région aborde ces questions par le biais de sa politique économique (dotée d'un budget de 150 M€ en 2011) et notamment de son volet « tourisme », et de sa politique de formation professionnelle (200 M€).

La montée en gamme est déjà engagée comme le montre l'évolution du nombre d'emplacements de camping et de chambres d'hôtel par catégorie (voir ci-dessous). Mais l'évolution se fait surtout au sein de l'offre de plein air. La part de l'hôtellerie dans l'ensemble de l'offre reste faible (17% contre 40% pour l'ensemble de la France métropolitaine).

En complément des actions déjà engagées, nous proposons :

- d'accorder des **sommes plus conséquentes à la politique du tourisme** (23 M€ en 2011). La politique régionale doit particulièrement s'attacher à traiter les points que l'investissement privé ne peut pas traiter, tels que **les questions liées au paysage, aux nuisances visuelles ou sonores**. Les **subventions à l'amélioration des meublés** restent une nécessité dans la région ;
- Et surtout d'encourager le **partenariat entre les écoles et les professionnels**, notamment les fédérations régionales du tourisme. La montée en gamme et l'excellence ne pourront s'obtenir qu'au moyen de ce type de coopération. En instaurant des échanges étroits entre écoles et professionnels, **l'adéquation entre les besoins du secteur et l'offre de travail locale** sera mieux assurée, ce qui devrait permettre un moindre recours à une main d'œuvre extérieure à la région.
- De façon plus large, la France manque aujourd'hui d'une offre d'enseignement d'excellence dans le domaine du tourisme, qui est pourtant l'un des secteurs les plus compétitifs de son économie<sup>3</sup>. La région Languedoc-Roussillon pourrait jouer un rôle pilote en la matière, en créant une structure ou en faisant évoluer les structures existantes.

Evolution du nombre d'emplacements de campings et de chambres d'hôtel par catégorie (2007-2011)



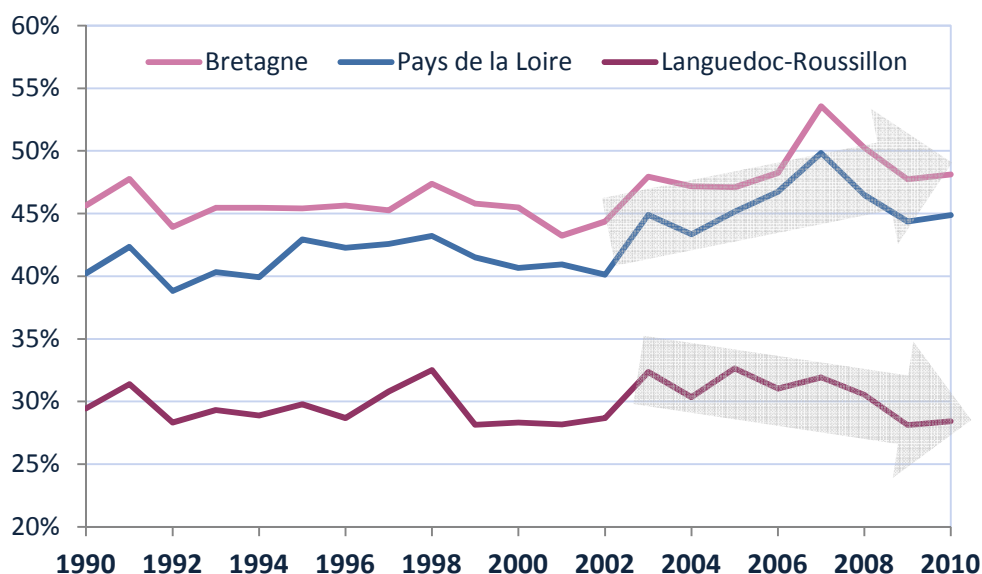
Source : INSEE

<sup>3</sup> Voir à ce sujet, « La Politique de la Jeunesse, rapport au Premier ministre », Nicolas Bouzou et Luc Ferry, novembre 2011, Odile Jacob.

## L'agroalimentaire

La montée en gamme de l'industrie agroalimentaire est déjà engagée dans la viticulture depuis plusieurs années. En dehors de la viticulture, la région transforme encore relativement peu les produits agricoles. Depuis vingt ans, la part des produits transformés dans la valeur ajoutée du secteur agroalimentaire oscille autour de 30% dans la région. Autrement dit, **60% de la valeur ajoutée de l'agroalimentaire sont générés par la vente de produits bruts**. La part des produits transformés est beaucoup plus élevée en Bretagne ou dans les Pays de la Loire.

**Part des produits transformés dans la valeur ajoutée (en volume) du secteur agroalimentaire**



Source : Asterès d'après INSEE

La montée en gamme de l'agroalimentaire peut être encouragée par la politique d'aide à l'innovation de la Région. Ce type de politique s'appuie sur des subventions aux projets innovants et sur la mise en relation des entreprises et des centres de recherche. Comme pour le tourisme, **des relations plus étroites entre enseignement supérieur, laboratoires et entreprises doivent permettre :**

- d'encourager l'innovation par la valorisation de la recherche ;
- d'encourager le recours à la main d'œuvre locale par une meilleure adéquation entre offre et demande de travail.

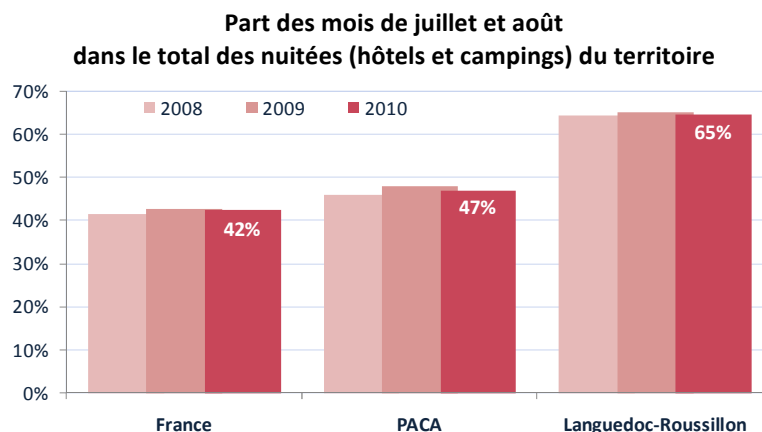
Il s'agit en définitive d'encourager les interactions entre acteurs et l'émergence d'une logique de *cluster*. La région compte actuellement trois pôles de compétitivité (Trimatec, Qualiméditerranée, Derbi) positionnés sur le nucléaire, l'eau et les énergies renouvelables, mais pas vraiment de *cluster* innovant dans le domaine de l'agroalimentaire<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> L'association Blé Dur Méditerranée a été identifiée comme « grappe d'entreprises » et a bénéficié d'une subvention par le ministère de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire en 2010 et 2011. Mais cette association n'est pas véritablement engagée dans la transformation du blé.

## Lutter contre la saisonnalité de l'emploi

Le Languedoc-Roussillon est très nettement aujourd'hui **la région de France qui présente l'activité la plus saisonnière** et ce pour deux raisons :

- elle est très spécialisée et son économie repose sur **deux secteurs dont la saisonnalité est proche : l'agriculture et le tourisme.**
- son activité touristique est elle-même beaucoup plus saisonnière que celle des autres régions touristiques car elle repose très largement sur **l'hébergement de plein air.**



Source : Asterès d'après INSEE

Alors que PACA ou les Pays de la Loire voient leur activité touristique s'échelonner d'avril à octobre, le Languedoc-Roussillon réalise l'essentiel de son activité en juillet et août (les deux tiers).

Cette saisonnalité a deux conséquences :

- elle prive les résidents d'une activité pérenne. Ils finissent souvent par se détourner des activités saisonnières pour chercher des emplois plus stables, grossissant ainsi les rangs des demandeurs emplois.
- elle exerce un **appel d'air régulier** auprès d'actifs d'autres régions, qui viennent occuper un emploi saisonnier en Languedoc-Roussillon puis y recherchent un emploi au terme de leur contrat.

Dès lors deux pistes sont possibles pour réduire le chômage :

- réduire la saisonnalité de l'activité économique ;
- en complément, pallier la saisonnalité par une politique de professionnalisation des saisonniers, pour limiter l'effet d'« appel d'air » c'est-à-dire l'attraction d'actifs en provenance d'autres régions.

Pour réduire la saisonnalité, l'économie de la région doit **se diversifier**. L'agriculture aurait intérêt à rechercher des cultures complémentaires aux cultures existantes en termes de calendrier. La **montée en gamme du tourisme et le développement corollaire de l'hôtellerie** constituent aussi un moyen d'étendre la saison touristique et de rendre l'emploi moins saisonnier. A climat égal, voire même plus favorable, le Languedoc-Roussillon doit pouvoir, tout comme PACA, bénéficier d'un socle d'affluence touristique en toutes saisons.

Nous proposons en outre de chercher à **professionnaliser les saisonniers** pour réduire le recours à une main d'œuvre extérieure à la région.

- Il est possible de **créer des emplois pérennes** dans l'agriculture en **associant des travaux saisonniers dont les périodes sont complémentaires** (fruits / vignes / olives par exemple). Cette association entre différents travaux et différents employeurs supposerait la création d'un intermédiaire, qui deviendrait l'employeur du travailleur agricole. L'intermédiaire ne serait pas une société de travail temporaire, mais une société classique, de droit privé. : en passant des contrats de long terme (plusieurs années) avec plusieurs producteurs, auquel cette société fournirait les effectifs souhaités à des dates convenues à l'avance, elle serait en mesure de proposer aux salariés agricoles des contrats à durée indéterminée. Cette proposition s'inspire d'un dispositif mis en place en région Centre, dans la *Cosmetic Valley*, pour pérenniser les postes liés aux lancements de parfums des différents parfumeurs. Elle demanderait naturellement de plus amples réflexions en concertation avec les acteurs agricoles de la région.
- Cette **professionnalisation irait de pair avec une montée en gamme** puisqu'elle permettrait d'accroître les qualifications et la productivité des saisonniers : la pérennité des contrats permettrait une meilleure formation.
- Cette stabilité de l'emploi et cette montée en gamme renforceraient **l'attractivité des secteurs agricoles et touristiques auprès des résidents** en recherche d'emploi.

De façon plus générale, les **actions qui favorisent le travail saisonnier professionnel sont à préférer à celles qui encouragent le recours ponctuel à une main d'œuvre extérieure** à la région. Notons que la Région ne semble pas s'être engagée dans cette voie. Elle a plutôt cherché à apporter des réponses au problème du logement des saisonniers agricoles et des solutions aux questions de recrutement, deux options qui sont plutôt de nature à favoriser l'emploi saisonnier ponctuel plutôt que l'emploi saisonnier professionnel.

Dans le tourisme, la saison est courte et il est difficile aujourd'hui pour un saisonnier d'allonger sa période d'activité en cumulant plusieurs contrats à la suite. Une complémentarité pourrait peut-être être recherchée avec d'autres secteurs d'activité. La meilleure solution à long terme reste l'allongement de la saison.

### 1) Les départements

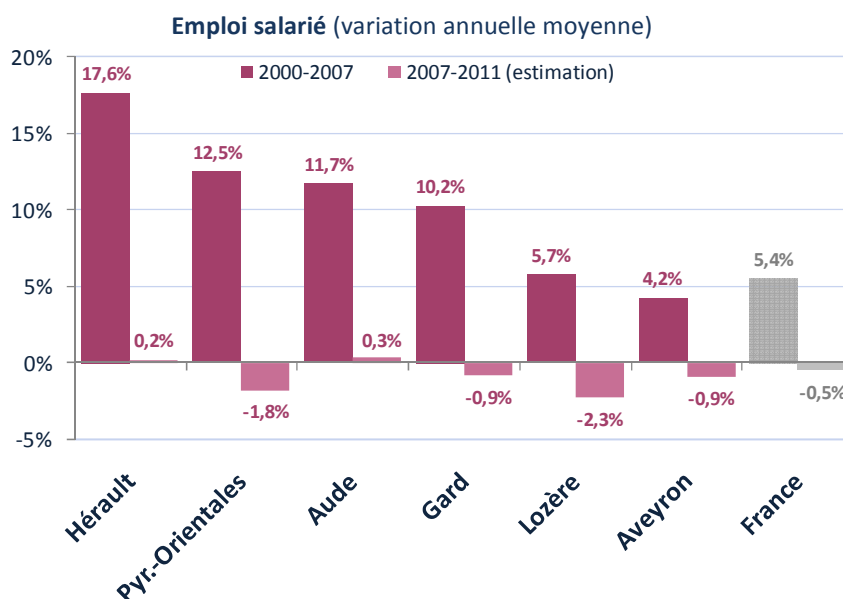
En comparaison avec les autres régions françaises, **le Languedoc-Roussillon s'avère assez homogène**. Dans tous les départements, le tourisme, la construction et les industries agroalimentaires génèrent l'essentiel de l'activité. L'emploi y évolue globalement de façon assez proche.

On peut toutefois distinguer deux grandes familles de départements :

- Les **départements économiquement les plus dynamiques sur longue période** : l'**Hérault** se place en tête, suivi des **Pyrénées-Orientales**, de l'**Aude** et du **Gard**. Ce sont paradoxalement ceux qui présentent le taux de chômage le plus élevé : il était compris entre 12,5% (Aude) et 13,6% (Hérault) au 3ème trimestre 2011. Ce paradoxe s'explique par les flux migratoires, massifs ces dernières années. Au sein de ce groupe, c'est dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales que le poids du tourisme est le plus élevé. Le Gard se singularise par une présence plus marquée de l'industrie (chimique notamment) sans pour autant être vraiment très industriel si on le compare non aux départements voisins mais à la moyenne française.
- Dans les **départements ruraux** (Lozère - et Aveyron, rattaché ici à la région car dépendant de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Montpellier), la croissance de l'emploi a été plus faible ces dernières années, mais tout de même égale à la croissance française. Les migrations étant très modérées, le taux de chômage est resté bas.

Selon le dernier baromètre Ecozoom (janvier 2012), la reprise a marqué le pas dans tous les départements à la fin de l'année 2011. Parmi les départements autrefois très créateurs d'emplois, l'Hérault et l'Aude présentent la conjoncture la moins défavorable, actuellement même si la dynamique n'est plus aussi bonne que par le passé. Les Pyrénées-Orientales sont affectées par le repli du BTP et pâtissent d'un fléchissement du tourisme. Le Gard est dans une situation intermédiaire.

La croissance de l'emploi est très faible dans les deux départements non côtiers, la Lozère étant un peu plus déprimée que l'Aveyron. De façon générale, la moindre croissance de l'emploi public et les difficultés du BTP imposent une nouvelle donne aux territoires de la région.



Source : Asterès d'après INSEE, Pôle emploi et Enquête OEC

# L'Hérault

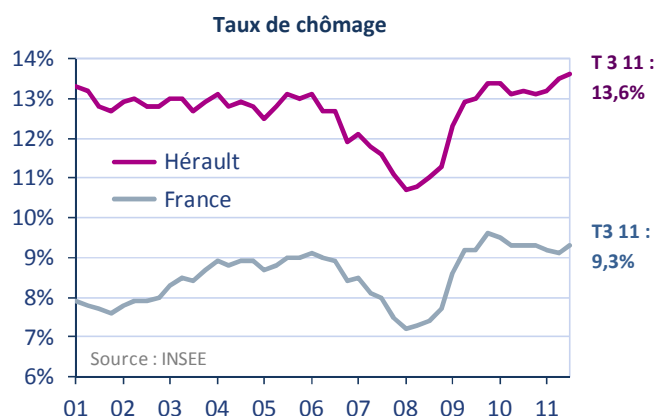
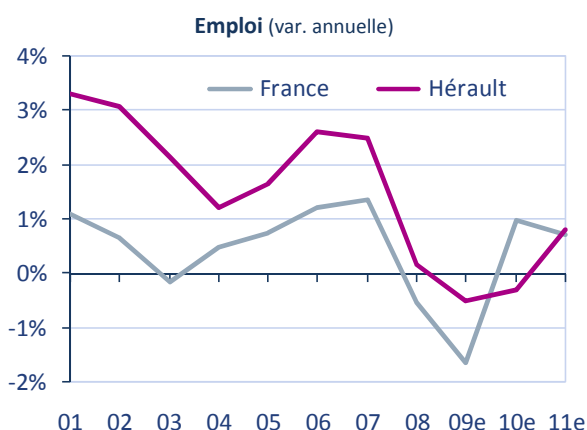
*L'Hérault a longtemps été la locomotive économique de la région.*

*Il conserve un rôle moteur dans la région mais les créations d'emplois y sont maintenant très limitées.*

	Hérault	Languedoc-Roussillon	France
<b>Variation de l'emploi</b>			
- 2000-2007	+17,6%	+13,7%	+5,4%
- 2007-2011 (est)	+0,2%	-0,5%	-0,5%
<b>Emploi total par secteur (2008)</b>			
- tertiaire marchand	48,2%	45,1%	47,0%
- secteur public	34,7%	34,7%	29,8%
- industrie	6,8%	8,1%	13,9%
- construction	7,7%	8,2%	6,7%
- secteur primaire (agr., pêche)	2,6%	3,9%	2,6%

L'emploi héraultais a connu une croissance forte jusqu'en 2007, un repli limité en 2008-2009 et une récupération satisfaisante ensuite. Mais il n'a pas récupéré sa dynamique d'avant-crise.

- Sur l'ensemble des années 2000, l'Hérault se sera placé en quatrième position par ses créations d'emplois après la Corse-du-Sud, la Haute-Garonne et la Haute-Corse. De nombreux actifs ont donc rejoint le département, ce qui a empêché le taux de chômage de baisser.
- L'Hérault présente une économie très tertiaire. Il concentre l'essentiel des **services à haute valeur ajoutée (communication, informatique)** du Languedoc-Roussillon. C'est aussi le **premier département touristique** de la région avec 40% du total des nuitées.
- Actuellement le **taux de chômage du département est en hausse**, et l'écart avec le taux national a tendance à se creuser à nouveau (il est de plus de quatre points). L'emploi a cessé d'être plus dynamique que dans le reste de la France, mais les migrations se poursuivent, ce qui engorge le marché du travail.
- La **saison touristique** a été bonne en 2011 (avec une progression des nuitées de 6% sur les 10 premiers mois de l'année). Mais le tourisme étant très saisonnier dans ce département, lorsque l'emploi touristique progresse, le recours à la main d'œuvre saisonnière et donc les migrations augmentent également, et le chômage ne recule pas.



# Le Gard

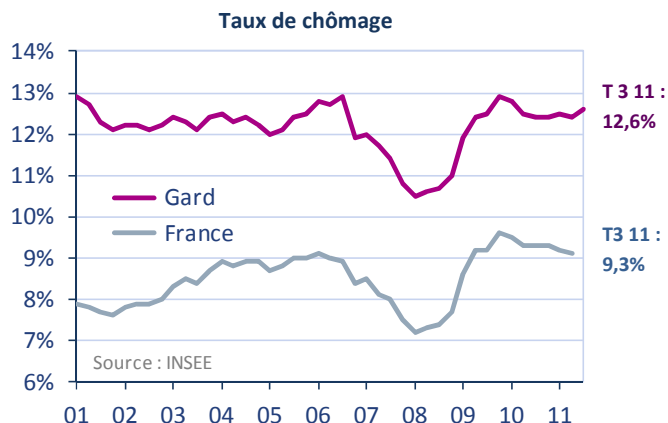
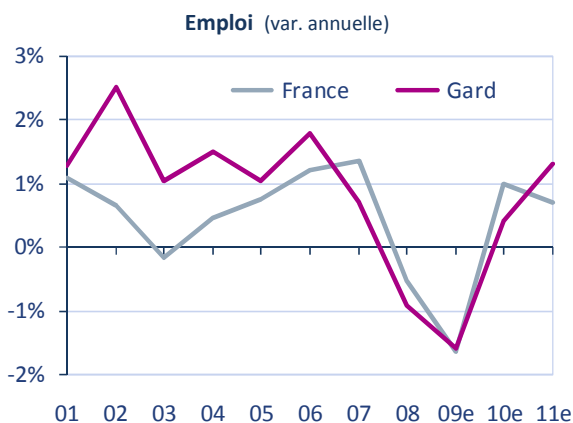
*Le Gard se différencie des autres départements de la région par une structure économique beaucoup plus diversifiée.*

*Mais là aussi, les difficultés du BTP et le moindre « dynamisme » de l'emploi public pèsent sur l'économie départementale.*

	Gard	Languedoc-Roussillon	France
Variation de l'emploi			
· 2000-2007	+10,2%	+13,7%	+5,4%
· 2007-2011 (est)	-0,9%	-0,5%	-0,5%
Emploi total par secteur (2008)			
· tertiaire marchand	43,5%	45,1%	47,0%
· secteur public	32,7%	34,7%	29,8%
· industrie	11,5%	8,1%	13,9%
· construction	8,6%	8,2%	6,7%
· secteur primaire (agr., pêche)	3,7%	3,9%	2,6%

Depuis 2007, l'emploi du département suit une évolution très proche de la moyenne nationale alors qu'il était historiquement plus dynamique.

- Le Gard est le département **le plus industriel** du Languedoc-Roussillon. Il concentre plus d'un tiers des emplois industriels de la région. Les industries agroalimentaires (vins), chimiques et pharmaceutiques contribuent à maintenir un tissu industriel plutôt développé. Cependant, l'emploi a tendance à s'éroder dans les autres filières.
- Le dynamisme passé du département tenait surtout à **l'essor du BTP et aux créations d'emplois non marchands**. L'affaiblissement de ces deux « moteurs » explique l'essentiel de la perte de dynamisme du département.
- Le Gard est le troisième **département touristique** de la région (avec 17% des nuitées). La fréquentation est en hausse régulière (+4% sur les dix premiers mois de l'année 2011). Elle est de nature à soutenir le commerce, la restauration et l'hôtellerie.
- Enfin, la **filière nucléaire** emploie plusieurs milliers de personnes à Marcoule (CEA, Melox). Les perspectives de croissance sont moins favorables pour ces activités depuis l'accident de Fukushima et la remise en cause des programmes nucléaires dans plusieurs pays.





# La Lozère

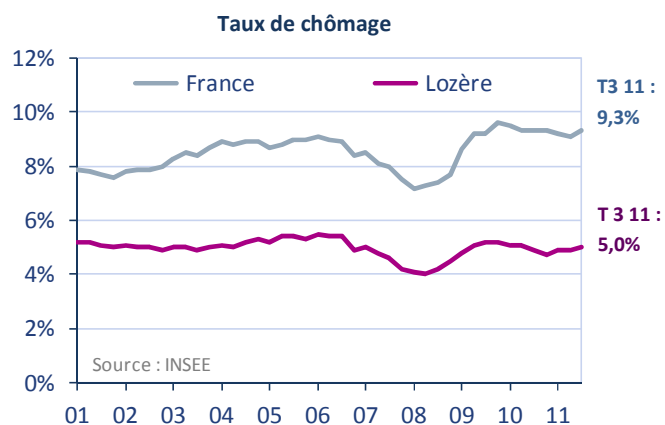
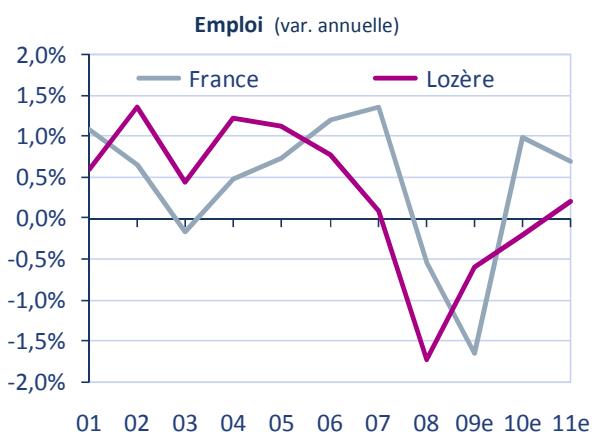
*L'économie de la Lozère est atypique puisqu'elle repose encore largement sur l'agriculture.*

*Ce département, qui a su faire preuve d'une certaine résistance par le passé, est aujourd'hui très déprimé.*

	Lozère	Languedoc-Roussillon	France
<b>Variation de l'emploi</b>			
· 2000-2007	+5,7%	+13,7%	+5,4%
· 2007-2011 (est)	-2,3%	-0,5%	-0,5%
<b>Emploi total par secteur (2008)</b>			
· tertiaire marchand	28,9%	45,1%	47,0%
· tertiaire non marchand	43,3%	34,7%	29,8%
· industrie	8,6%	8,1%	13,9%
· construction	8,5%	8,2%	6,7%
· secteur primaire (agr., pêche)	10,7%	3,9%	2,6%

La situation de l'emploi est aujourd'hui très dégradée en Lozère. La crise des finances publiques affecte ce département très dépendant de l'emploi public.

- La Lozère présente un profil atypique au sein de la région. Sa densité de peuplement est très faible, et son économie repose essentiellement sur **l'agriculture et l'emploi public**. Le tissu industriel est peu étendu et repose surtout sur l'agroalimentaire. La société Lactalis est l'un des premiers employeurs privés du département.
- De 2000 à 2007, l'emploi a progressé au même rythme en Lozère que dans l'ensemble de la France, pour deux raisons : le département a été **peu affecté par la désindustrialisation** (grâce à la résistance de l'agroalimentaire mais aussi du fait de la faible présence de l'industrie) ; il a bénéficié de créations d'emplois dans le **secteur public ou parapublic**. Les migrations vers ce territoire ont été très faibles voire nulles ce qui explique la faiblesse du taux de chômage.
- La situation de l'emploi s'est dégradée dès 2008, année où la construction (surreprésentée dans le département) s'est retournée. 2009 a ensuite été une année très difficile pour les éleveurs. Enfin, l'emploi public a commencé à s'éroder dès 2008.
- La très belle **saison touristique** 2009 laissait espérer une embellie mais 2010 et 2011 se sont inscrites en retrait. L'effet d'entraînement du tourisme sur l'économie de la Lozère n'est pas encore suffisant pour insuffler une nouvelle dynamique au département.



# L'Aude

*L'Aude est aujourd'hui le département le plus dynamique de la région après Montpellier.*

	Aude	Languedoc-Roussillon	France
<b>Variation de l'emploi</b>			
· 2000-2007	<b>+11,7%</b>	+13,7%	+5,4%
· 2007-2011 (est)	<b>0,3%</b>	-0,5%	-0,5%
<b>Emploi total par secteur (2008)</b>			
· tertiaire marchand	<b>40,5%</b>	45,1%	47,0%
· secteur public	<b>37,1%</b>	34,7%	29,8%
· industrie	<b>7,4%</b>	8,1%	13,9%
· construction	<b>8,3%</b>	8,2%	6,7%
· secteur primaire (agr., pêche)	<b>6,8%</b>	3,9%	2,6%

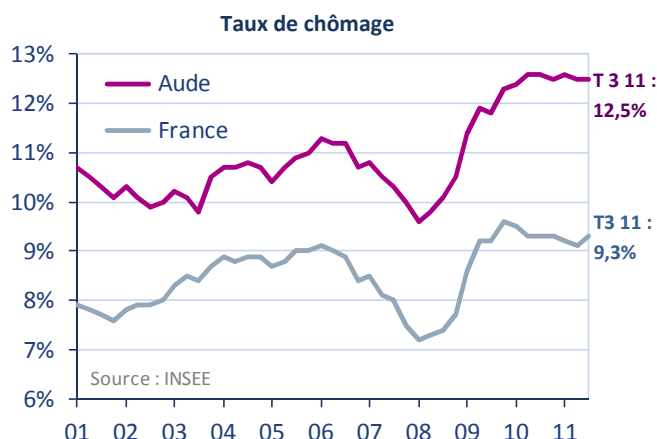
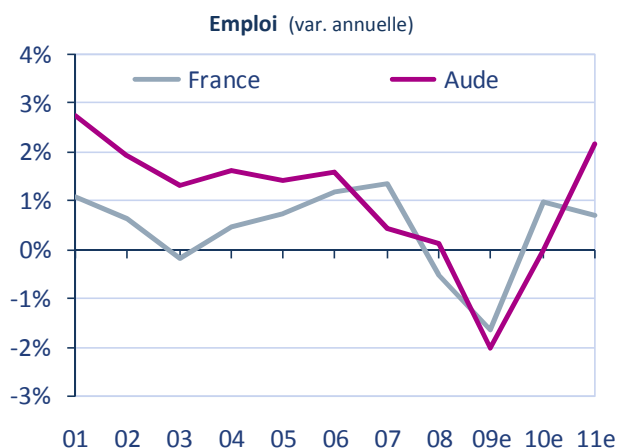
L'Aude est **un département rural et touristique à la fois**. Son économie s'appuie sur trois secteurs :

- L'agriculture et les industries agroalimentaires ;
- Le BTP (lui-même porté par le tourisme, l'afflux de retraités, mais aussi les investissements publics) ;
- Le tertiaire non marchand (associations et administrations).

L'Aude a connu une forte croissance de l'emploi jusqu'en 2006, mais **cette croissance reposait sur l'emploi public et associatif (pour moitié) et le BTP (pour près de 15%)**.

Le retournement du BTP a été fort dans le département et explique le fort recul de l'emploi en 2009. Plus globalement, la crise des finances publiques remet en cause un modèle de développement trop tributaire des financements publics.

Mais le secteur privé semble actuellement à même de prendre le relais dans le département. L'Aude vient de connaître **deux très bonnes saisons touristiques** : les nuitées ont augmenté de 4% en 2010 et 8% en 2011 (source INSEE).



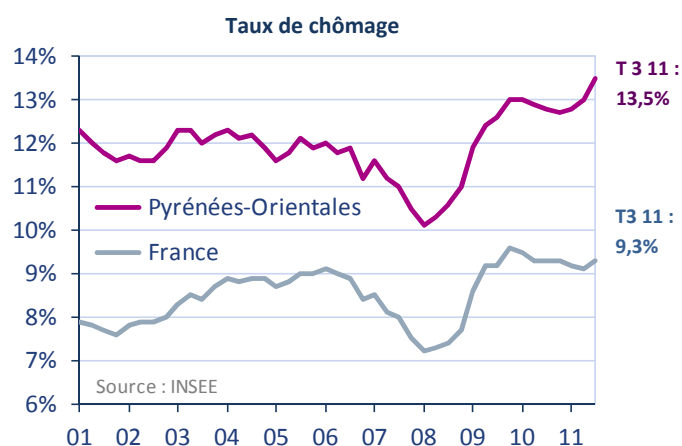
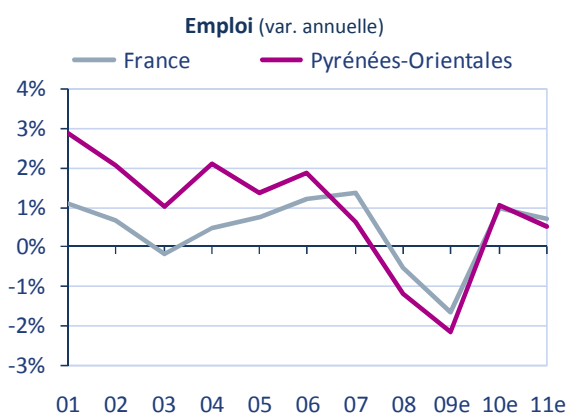
# Les Pyrénées-Orientales

*Longtemps très dynamiques, les Pyrénées-Orientales connaissent aujourd'hui un ralentissement marqué.*

	Pyrénées-Orientales	Languedoc-Roussillon	France
<b>Variation de l'emploi</b>			
· 2000-2007	+12,5%	+13,7%	+5,4%
· 2007-2011 (est)	-1,8%	-0,5%	-0,5%
<b>Emploi total par secteur (2008)</b>			
· tertiaire marchand	47,2%	45,1%	47,0%
· secteur public	33,7%	34,7%	29,8%
· industrie	6,6%	8,1%	13,9%
· construction	8,7%	8,2%	6,7%
· secteur primaire (agr., pêche)	3,8%	3,9%	2,6%

Dans les Pyrénées-Orientales, l'emploi est actuellement en faible progression. Il a beaucoup baissé en 2008 et 2009 en raison du retournement du secteur du BTP. La récupération engagée en 2010 et 2011 n'a été que partielle.

- Si l'économie des Pyrénées-Orientales était traditionnellement basée sur l'agriculture, elle repose aujourd'hui essentiellement sur le **tourisme**. L'industrie est quasiment absente du département, et les quelques usines présentes appartiennent presque exclusivement au secteur agroalimentaire. En revanche, les services sont très développés, de même que le BTP.
- La croissance de long terme du département est supérieure à celle de la France. Cependant, elle a eu tendance à s'amoindrir au cours de la décennie 2000. Comme l'Espagne voisine, les Pyrénées-Orientales ont été confrontées à un **éclatement particulièrement violent de la bulle immobilière** qui avait porté leur croissance. Le BTP a cessé de jouer un rôle moteur dans le département dès la fin 2007.
- Les deux dernières **saisons touristiques** ont en outre été décevantes. C'est dans les Pyrénées-Orientales que la **prédominance de l'hébergement de plein air** est la plus nette, d'où une forte saisonnalité de l'emploi et de l'activité.
- Le territoire souffre d'un **taux de chômage** structurellement élevé. Sa **récente hausse** s'explique par le ralentissement d'activité ainsi que par la persistance d'importantes migrations d'actifs.



# L'Aveyron

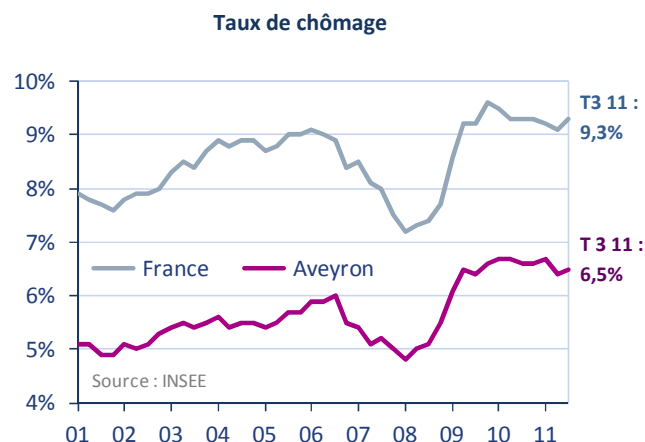
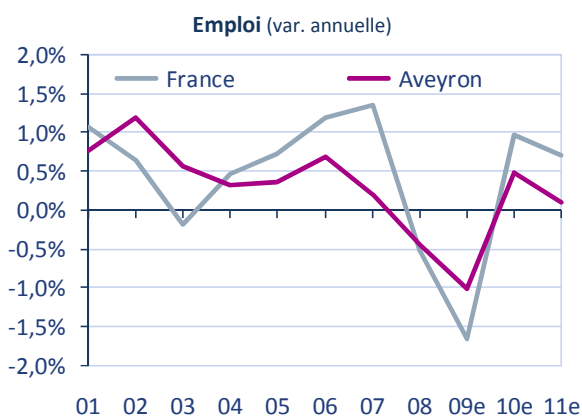
*L'Aveyron est un département à la fois rural et industriel.*

*La progression de l'emploi y est habituellement plus faible que la moyenne nationale.*

	Aveyron	Languedoc-Roussillon	France
<b>Variation de l'emploi</b>			
· 2000-2007	+4,2%	+13,7%	+5,4%
· 2007-2011 (est)	-0,9%	-0,5%	-0,5%
<b>Emploi total par secteur (2008)</b>			
· tertiaire marchand	36,3%	45,1%	47,0%
· secteur public	29,4%	34,7%	29,8%
· industrie	15,6%	8,1%	13,9%
· construction	8,5%	8,2%	6,7%
· secteur primaire (agr., pêche)	10,2%	3,9%	2,6%

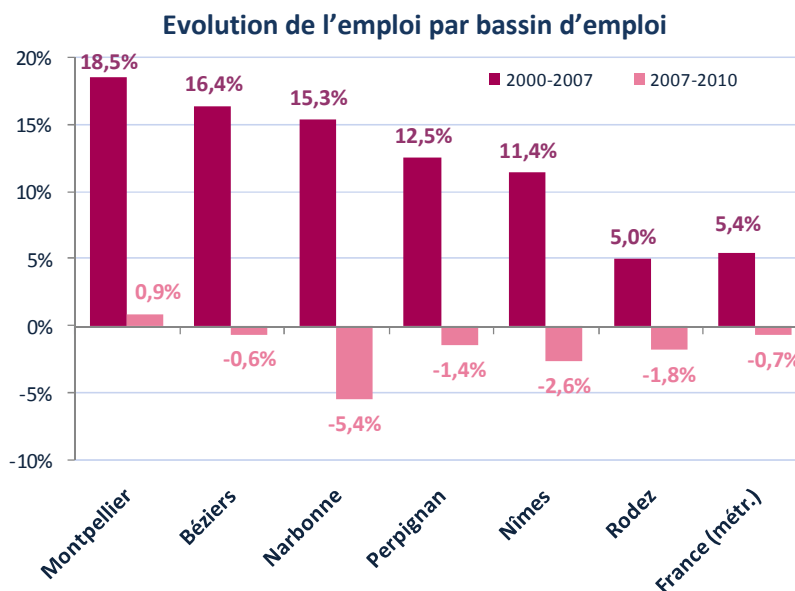
L'emploi a très peu progressé en Aveyron en 2011. Il augmente généralement très peu dans le département, car l'économie locale est spécialisée sur deux branches qui tendent à détruire des emplois : l'agriculture et l'industrie.

- L'Aveyron est un département rural où plus d'un actif occupé sur dix est agriculteur. L'industrie y est représentée par trois filières : **l'agroalimentaire, la filière bois-papier, et la métallurgie et équipements automobiles (Mecanic Valley)**. Le département n'est pas épargné par la désindustrialisation, même si l'emploi fait preuve de résistance dans la filière agroalimentaire..
- Le secteur de la **construction**, surreprésenté dans le département, a été dynamique jusqu'en 2008. L'activité du BTP s'est significativement contractée depuis.
- La **fréquentation touristique** n'est pas négligeable dans le département, et elle a plutôt tendance à progresser (même si la fréquentation s'est un peu contractée en 2011). Mais son effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie départementale est encore limité.
- Le **taux de chômage** est faible pour des raisons historiques, liées aux départs d'actifs dans les années 1990. Les migrations sont désormais légèrement positives mais sans commune mesure avec celles de l'Hérault ou de l'Aude.

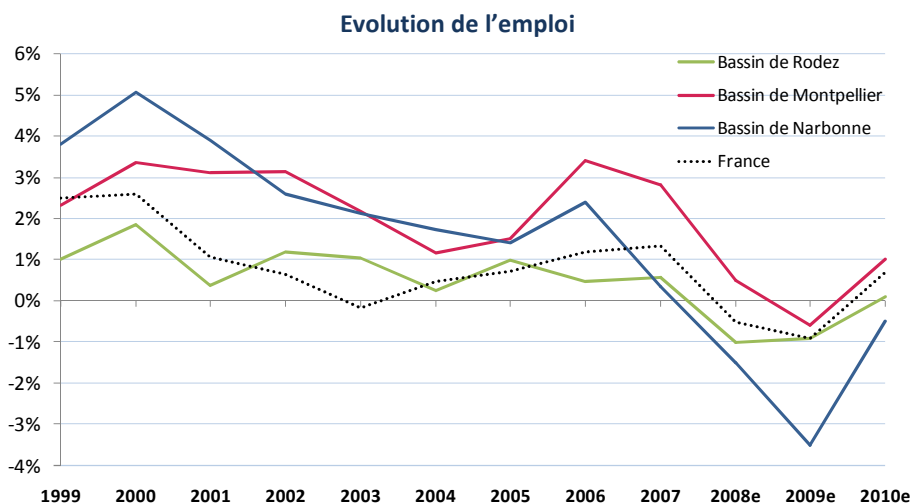


## 2) Les principaux bassins d'emploi

Montpellier, Béziers, Narbonne, Perpignan, Nîmes et Rodez sont les principaux bassins d'emplois de la région (Languedoc-Roussillon et Aveyron). A l'exception de Rodez, l'emploi a beaucoup progressé dans tous ces bassins d'emplois jusqu'en 2007. Depuis 2007, Seul le bassin de Montpellier et dans une moindre mesure Béziers connaissent encore une évolution plus favorable que celle de la France dans son ensemble.



Source : Asterès d'après INSEE et Pôle emploi.  
Données 2008-2010 estimées.

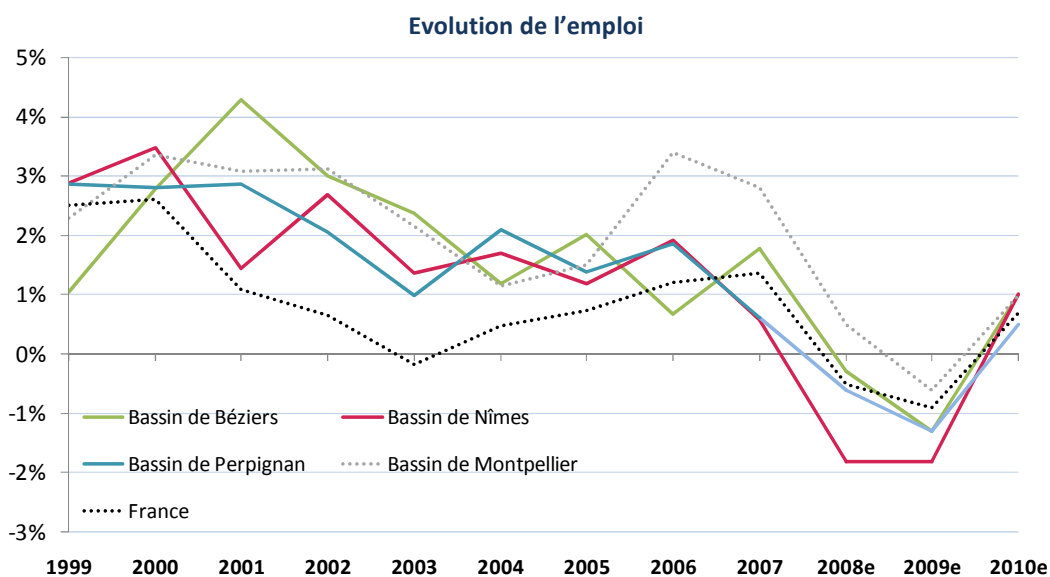


Source : INSEE. Bassin d'emplois au sens de l'INSEE (zones d'emploi 2010). Données d'emploi salarié et non salarié. Pour 2008-2010, estimation d'après l'emploi salarié privé seulement (source : Pôle emploi)

1. **Le bassin d'emploi de Montpellier a longtemps été très dynamique.** Entre 2000 et 2007, l'emploi a progressé de 2,5% par an en moyenne (soit trois fois plus vite que dans l'ensemble du pays). **Le marché du travail s'est aujourd'hui « normalisé » à Montpellier.**

Certes le recul de l'emploi a été modéré en 2008-09, mais le redressement a été très faible en 2010, à peine supérieur à ce qui a pu être observé pour l'ensemble de la France.

2. **Narbonne est aujourd'hui l'agglomération la plus déprimée du Languedoc-Roussillon.** A Narbonne l'emploi a connu une croissance très vigoureuse jusqu'en 2007. La progression de l'emploi a été du même ordre qu'à Montpellier, mais elle reposait davantage sur le bâtiment. C'est le retournement du bâtiment et ses difficultés persistantes qui expliquent que l'emploi reste très déprimé dans cette zone. Fin 2011, l'emploi n'y a pas retrouvé le niveau atteint en 2007.
3. **Rodez présente un profil beaucoup moins « typé »** que les grands bassins d'emplois du Languedoc-Roussillon : l'emploi industriel y est plus développé ce qui rapproche l'économie locale de la structure de l'économie française. En général, l'emploi y évolue de façon assez **similaire à la moyenne nationale**. Rodez est toutefois un peu plus déprimée actuellement.
4. Les **bassins d'emplois de Béziers, Nîmes et Perpignan** ont longtemps été dynamiques, quoique moins que Montpellier (entre 2000 et 2007, l'emploi y a progressé de 1,5% à 2% par an). **Cette dynamique s'est interrompue plus tôt qu'à Montpellier, en raison du retournement du BTP.** Dès 2007, ces trois bassins d'emplois évoluaient comme la moyenne nationale. La dégradation de l'emploi a même été plus forte à Nîmes. Les créations d'emplois sont limitées dans ces trois bassins aujourd'hui.



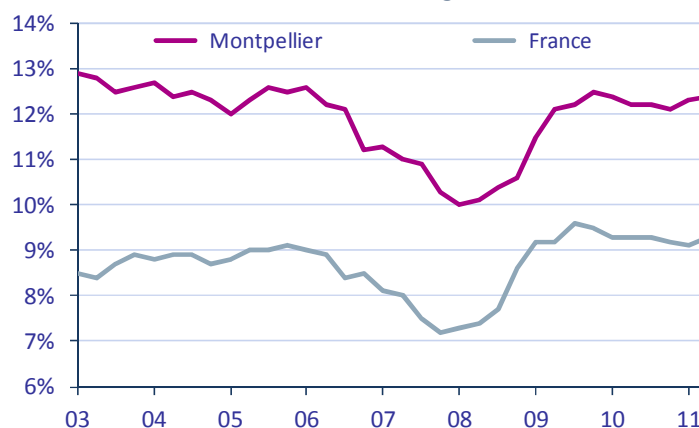
Source : INSEE. Bassin d'emplois au sens de l'INSEE (zones d'emploi 2006). Données d'emploi salarié et non salarié. Pour 2008-2010, estimation d'après l'emploi salarié privé seulement (source : Pôle emploi)

Bassin de	Montpellier
Nombre d'emplois (2010)	267 500
Part dans l'emploi régional (2010)	28,6%
Variation de l'emploi 2007-2010	
<b>Bassin d'emploi</b>	<b>0,9%</b>
Languedoc-Roussillon	-1,5%

Montpellier est la capitale régionale et sans conteste le bassin d'emploi le plus dynamique de la région. Le bassin d'emplois englobe Montpellier et les 170 communes qui sont dans sa sphère d'influence économique, dont La Grande Motte et Palavas-les-Flots.

- L'économie de Montpellier est **presque exclusivement tertiaire**. Elle assume des **fonctions métropolitaines** ; le tertiaire non marchand (administration) et les services aux entreprises y sont nettement plus développés que dans le reste de la région. L'industrie y est en revanche presque absente.
- Le **CHU André Benech** de Montpellier est le plus gros employeur du bassin d'emploi (5 000 personnes). Son activité est peu sensible à la conjoncture ; mais dans un contexte de crise des finances publiques, ses effectifs ne sont pas appelés à croître.
- **Dell** emploie 1300 personnes. Malgré un plan social en 2009, Dell a accru ses effectifs récemment du fait notamment du rapatriement à Montpellier de postes commerciaux basés en Espagne et en Italie. Le site pourrait accueillir un centre de calcul en 2012.
- L'économie de la zone d'emploi repose naturellement très largement sur le **tourisme** (14 000 emplacements de campings, plus de 5 000 chambres d'hôtels). La montée en gamme y est clairement engagée (même si elle est un peu plus nette pour l'hôtellerie que pour l'hébergement de plein air).
- Les **migrations** (de retraités et d'actifs) ont été et reste très fortes. La saisonnalité de l'activité se conjugue à la bonne tenue *relative* de l'emploi pour exercer un effet d'attraction sur les actifs. Les créations d'emplois ne sont désormais plus suffisantes pour faire reculer le chômage.

## Taux de chômage



Source : INSEE. Zone d'emploi de Montpellier et France métropolitaine.

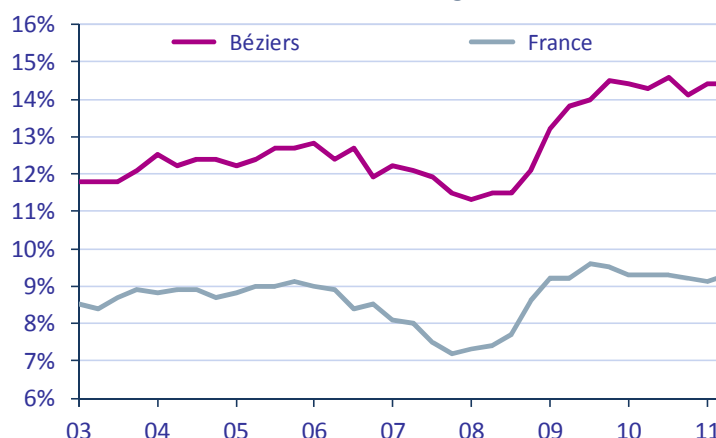
Bassin de	Béziers
Nombre d'emplois (2010)	101 000
Part dans l'emploi régional (2010)	10,8%
Variation de l'emploi 2007-2010	
<b>Bassin d'emploi</b>	<b>-0,6%</b>
Languedoc-Roussillon	-1,5%

ZE insee 2006

L'emploi a connu une croissance soutenue à Béziers jusqu'en 2007. Il a été porté par le tourisme et le BTP. La dernière récession a fragilisé cette dynamique. Mais Béziers reste la zone d'emploi la plus dynamique de la région après Montpellier.

- La croissance de Béziers repose sur le **tourisme**. La montée en gamme du secteur y est clairement amorcée et les établissements d'accueil sont de plus en plus étoilés. Mais le parc hôtelier est toujours assez réduit (le bassin de Béziers compte 14 000 emplacements de camping et seulement 1 400 chambres d'hôtel).
- La progression de **l'emploi dans le BTP** a été très forte au cours des années 2000. Ce secteur représente aujourd'hui plus d'un dixième de l'emploi salarié de la zone. Cette surreprésentation de la construction dans l'emploi a été source de fragilité durant la crise économique. En 2009, Béziers a été l'une des zones du Languedoc-Roussillon où les effectifs du BTP ont le plus reculé. Toutefois, elle est, avec Perpignan, la seule zone où une reprise de l'emploi dans la construction ait pu être observée en 2010.
- La croissance de Béziers a généré de **fortes migrations** par le passé. Selon nos estimations, la population active y a augmenté de 15% au cours des années 2000, soit autant que dans le bassin de Montpellier. C'est pourquoi le taux de chômage est aussi élevé. Il n'a pas baissé en 2010-2011 malgré la reprise de l'emploi car **les migrations sont restées fortes**.

Taux de chômage



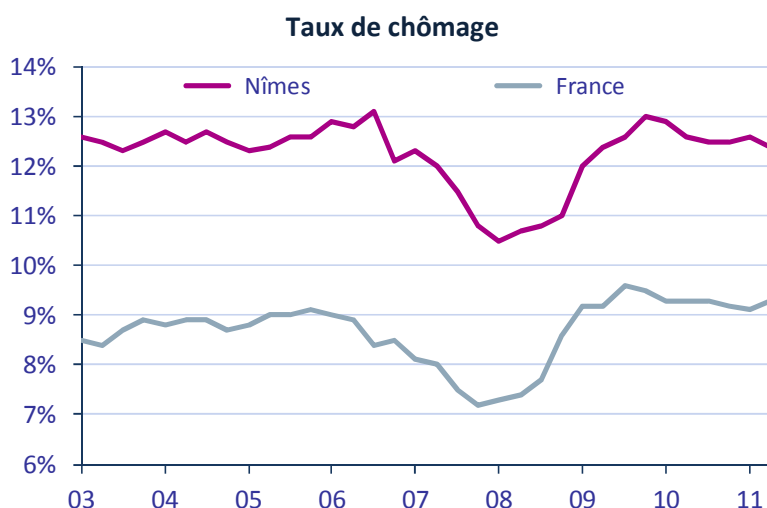
Source : INSEE Zone d'emploi de Béziers (ZE 2006) et France métropolitaine.



Bassin de	Nîmes
Nombre d'emplois (2010)	148 000
Part dans l'emploi régional (2010)	15,8%
Variation de l'emploi 2007-2010	
<b>Bassin d'emploi</b>	<b>-2,6%</b>
Languedoc-Roussillon	-1,5%

Principale ville du Gard, Nîmes présente un profil un peu moins touristique et légèrement plus industriel que les autres bassins d'emplois de la région. Le bassin de Nîmes se situe actuellement parmi les moins dynamiques de la région. Il est affecté par la perte de vitesse de l'ensemble du département. Certes, le chômage recule, mais cette baisse pourrait s'expliquer par une moindre hausse de la population active.

- Nîmes présente un profil **résidentiel et touristique** mais aussi une **dominante industrielle, axée sur l'agroalimentaire** (Perrier, Royal Canin, conserveries), les sous-traitants de l'agroalimentaire (emballages et bouteille) ainsi que quelques implantations industrielles dans des branches diverses (Eminence).
- Le **secteur de la santé** représente une part significative de l'emploi du bassin (CHU, fabricant de matériel médical). Si l'emploi privé est en hausse dans ce secteur, l'emploi public devrait pâtir de la crise des finances publiques à l'avenir.



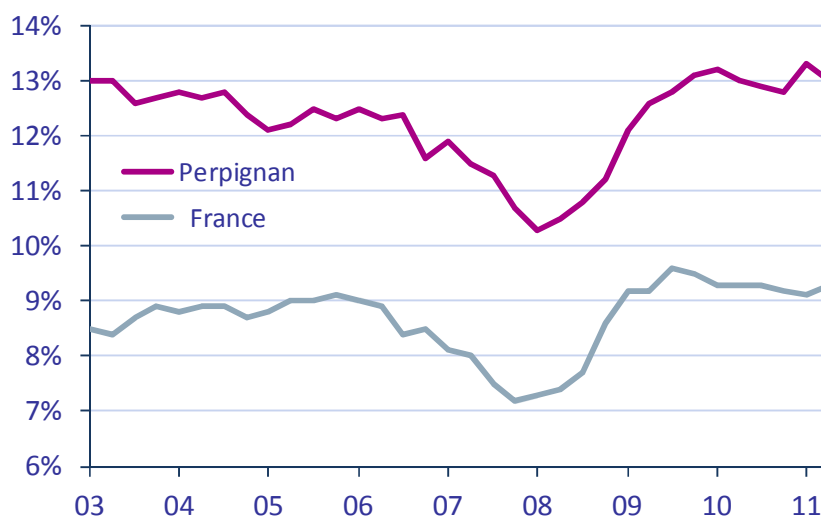
Source : INSEE. Zone d'emploi de Nîmes (ZE 2006) et France métropolitaine.

Bassin de	Perpignan
Nombre d'emplois (2010)	151 000
Part dans l'emploi régional (2010)	16,1%
Variation de l'emploi 2007-2010	
<b>Bassin d'emploi</b>	<b>-1,4%</b>
Languedoc-Roussillon	-1,5%

L'économie du bassin d'emploi de Perpignan repose comme tous les grands bassins du Languedoc-Roussillon sur le tourisme, sur le BTP (en raison du développement du tourisme et des migrations) et dans une moindre mesure les industries agroalimentaires. L'atonie du BTP pèse aujourd'hui sur l'économie du bassin.

- La construction a été le premier moteur de l'économie perpignanaise jusqu'en 2006. Le retournement du BTP est à l'origine du ralentissement que connaît le bassin d'emploi de Perpignan depuis 2007.
- Le bassin de Perpignan l'une des principales zones touristiques de la région. Orientées sur un tourisme entrée de gamme, qui laisse une large part à l'hébergement de plein air, les activités touristiques sont très saisonnières et génèrent de fortes migrations. Ces migrations expliquent le niveau élevé du chômage dans l'agglomération.
- Les industries agroalimentaires occupent une place plus modeste mais elles vont être amenées à se développer car en 2010, Cémoi a investi 56 millions sur son site perpignanaise (Cantalou).
- Enfin, une part importante de l'emploi repose sur les services de santé. Trois établissements (Joffre, clinique Médipole Saint Roch, clinique Saint Pierre) emploient un total de 4000 personnes. Or l'emploi public devrait lui se réduire dans les années qui viennent.

Taux de chômage



Source : INSEE. Zone d'emploi de Perpignan (ZE 2006) et France métropolitaine

Bassin de	Rodez
Nombre d'emplois (2010)	63 200
Variation de l'emploi 2007-2010	
<b>Bassin d'emploi</b>	<b>-1,4%</b>
Languedoc-Roussillon	-1,5%

Le bassin de Rodez présente une structure économique plus industrielle que les bassins d'emploi du Languedoc-Roussillon. Le tourisme y est moins développé mais il n'est pas absent (Rodez est candidate au patrimoine mondial de l'Unesco).

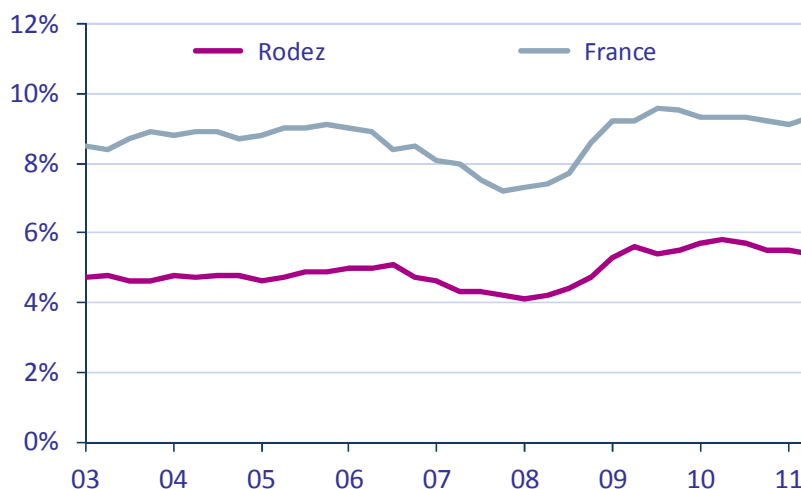
Au sein de la zone, les créations de postes ont été assez peu dynamiques dans les années 2000 car le bassin de Rodez n'a pas été épargné par le mouvement de désindustrialisation qui a affecté l'ensemble du pays. L'industrie locale (22% des emplois salariés en 2010 contre 16% pour l'ensemble de la France) repose essentiellement sur trois activités :

- La filière alimentaire. Celle-ci constitue un véritable atout pour le territoire et compte en son sein les quatre plus gros employeurs privés de la zone.
- La Mecanic Valley (métallurgie, équipements automobiles, fabrication d'équipements électriques) ;
- L'ameublement.

La récente mise en liquidation judiciaire de Valaubrac et Amarilis illustre le déclin de l'industrie du meuble. L'emploi est également en déclin dans la métallurgie. Il n'y a pas en revanche d'érosion de l'emploi dans l'agroalimentaire. Acardie Sud Ouest (abattage), première entreprise de la zone en nombre de salariés (523 personnes), a augmenté ses effectifs de 42% entre 2001 et 2009.

Si le taux de chômage est faible dans ce bassin d'emploi, c'est parce que les migrations d'actifs sont très limitées et ce pour deux raisons : les créations d'emplois ont été assez limitées dans les années 2000, et l'emploi est peu saisonnier. La population active n'augmente plus depuis 2005.

Taux de chômage



Source : INSEE. Zone d'emploi de Rodez (ZE 2006) et France métropolitaine

# Narbonne

Bassin de	Narbonne
Nombre d'emplois (2010)	46 000
Part dans l'emploi régional (2010)	4,9%
Variation de l'emploi 2007-2010	
<b>Bassin d'emploi</b>	<b>-5,4%</b>
Languedoc-Roussillon	-1,5%

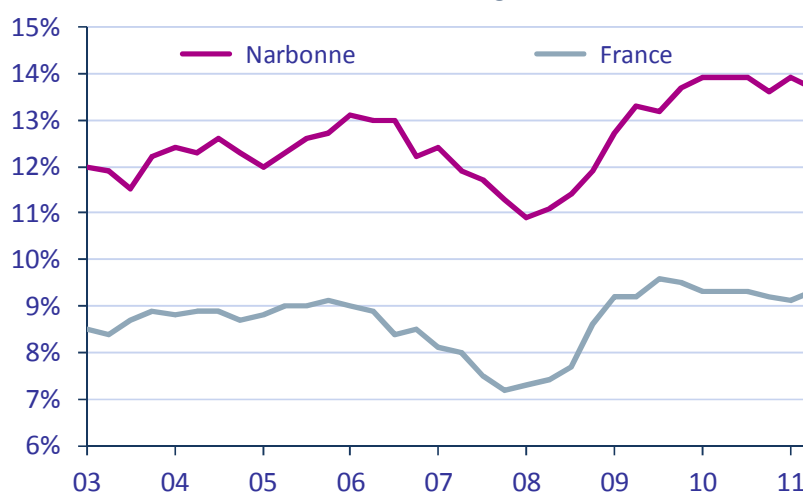
Avec Montpellier, Narbonne est la zone du Languedoc-Roussillon où l'emploi a le plus progressé au cours des années 2000. Mais depuis 2007, **l'emploi y est en fort recul, en raison du retournement du BTP.**

Le secteur de la construction a tiré l'économie de toute la région de 2000 à 2007, mais c'est dans la zone de Narbonne que son dynamisme a été le plus marqué. Sa croissance est à mettre en relation avec l'afflux de migrants et avec le tourisme. Le retournement a été très fort à Narbonne : le recul de l'emploi dans le BTP y a été trois fois plus fort que dans le reste de la France entre 2007 et 2010.

Le tourisme reste en revanche un moteur pour Narbonne. L'emploi salarié dans la restauration et l'hébergement n'a quasiment pas été touché par la crise.

L'industrie alimentaire est relativement développée à Narbonne (pâtisseries). Elle représente trois emplois industriels sur dix. Par ailleurs, la zone de Narbonne accueille un établissement d'enrichissement et de retrait de matière nucléaire (Comurhex, filiale d'Areva) qui emploie 300 personnes (soit 15% de l'emploi industriel de la zone).

Taux de chômage



Source : INSEE. Zone d'emploi de Narbonne (ZE 2006) et France métropolitaine.

20  
12

eco  
zoom

Pour retrouver tous les baromètres des Experts-Comptables ainsi que les études et autres informations économiques sur notre Région,

« **Rendez-vous sur [ecozoom.fr](http://ecozoom.fr) »**

## **Ecozoom.fr**

Ordre des Experts-Comptables  
De la Région de Montpellier  
661 rue Louis Lépine  
BP 31175  
34009 MONTPELLIER CEDEX 1  
Tél. : 04 67 20 98 50  
Fax. : 04 67 20 29 77  
Mail. : [cro@oec-montpellier.org](mailto:cro@oec-montpellier.org)  
Site. : [www.ecozoom.fr](http://www.ecozoom.fr)